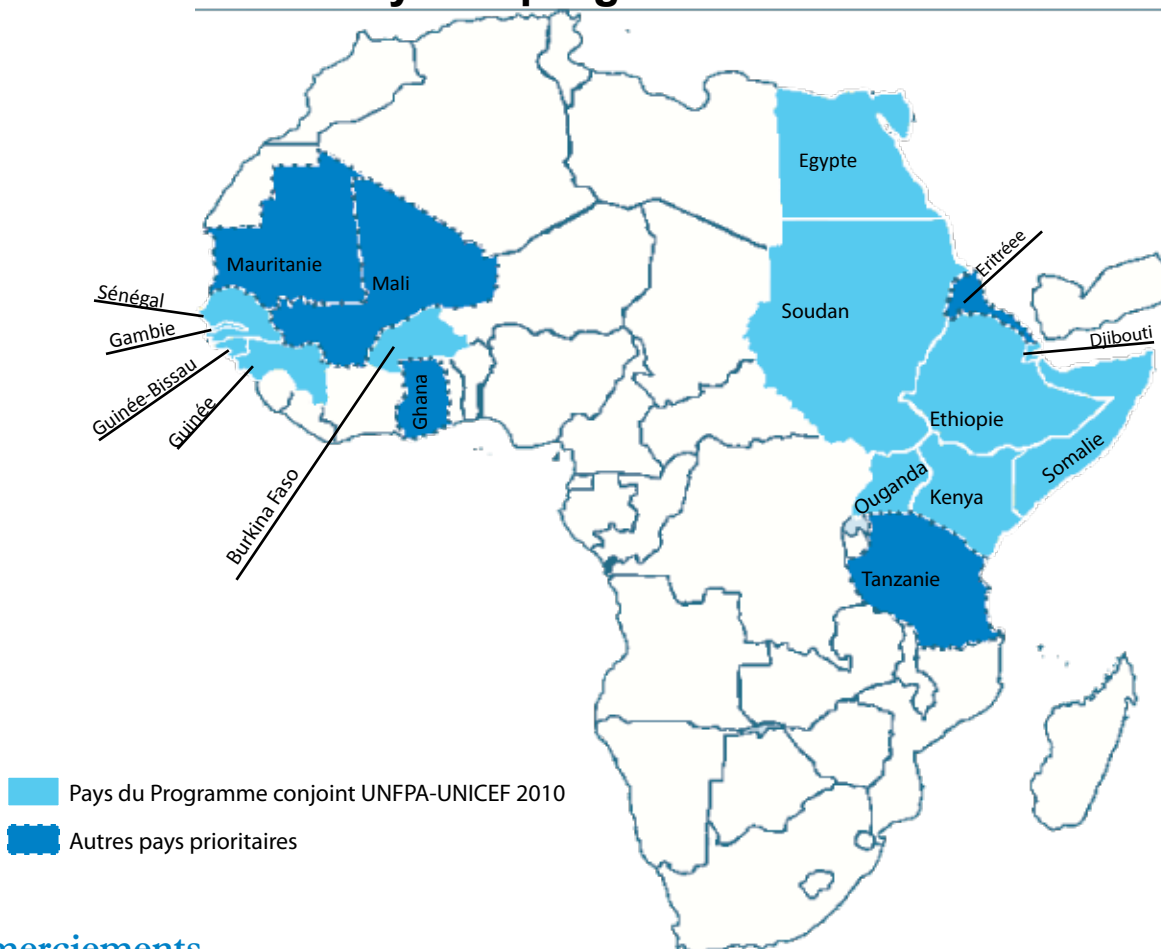


# PROGRAMME CONJOINT UNFPA-UNICEF SUR LES MUTILATIONS GENITALES FEMININES-EXCISION : ACCELERER LE CHANGEMENT

Rapport Annuel **2010**



## Pays du programme 2010



### Remerciements

UNFPA et UNICEF tiennent à exprimer leur gratitude pour le soutien impulsé par de multiples bailleurs de fonds en vue d'accélérer l'abandon des mutilations génitales féminines-excision (MGF/E). En particulier, nous tenons à remercier les gouvernements de l'Autriche, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège et la Suisse pour leurs bienveillantes contributions. Nous adressons nos remerciements au comité de pilotage pour leurs conseils attentionnés. Nos remerciements vont également aux nombreux partenaires, gouvernements, agences des Nations Unies et organisations de la société civile, pour leur collaboration dans la promotion de l'abandon des MGF/E et pour leur soutien technique et politique.

Nous vous remercions tous et sommes impatients de poursuivre la collaboration et la participation active pour le bien être des filles et des femmes.

**Contribution :** Nafissatou J. Diop, Maria Malmström, Francesca Moneti, Cody Donahue, Aminata Touré, Werner Haug.

**Éditeur :** Kristin Helmore

**Maquettiste :** Ababacar Thiam

Photo de couverture : Femmes Pokot du Kenya dansant avec leur délégué parlementaire lors de la déclaration d'abandon des MGF/E

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Resumé .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>Partie 1 : L'appropriation et l'autonomisation communautaires mènent au changement social : Principaux partenariats, réalisations et défis</b>	<b>7</b>
Mettre fin aux MGF/E à travers les acteurs et ONG locaux .....	8
Mettre fin aux MGF/E à travers les acteurs nationaux .....	16
Mettre fin aux MGF/E à travers les acteurs régionaux .....	20
Mettre fin aux MGF/E à travers les acteurs mondiaux .....	24
<b>Partie 2 : Composantes transversales : Santé, Média et Recherche, Suivi &amp; Evaluation .....</b>	<b>27</b>
Média .....	28
Santé .....	31
Recherche, suivi et évaluation .....	34
<b>Partie 3 : Leçons apprises et perspectives .....</b>	<b>37</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>39</b>
Contributions des donateurs .....	39
Rapport financier.....	39
Informations sur les MGF/E.....	42

# ABREVIATIONS

<b>AIDOS</b>	Association pour les femmes dans le développement
<b>AMWIK</b>	Association des femmes des médias au Kenya
<b>AWEPA</b>	Association des parlementaires européens pour l'Afrique
<b>CEDAW</b>	Comité pour l'élimination des discriminations contre les femmes
<b>CI-AF</b>	Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des filles
<b>CNLPE</b>	Comité de lutte contre la pratique de l'excision
<b>CRC</b>	Comité des droits de l'enfant
<b>CSW</b>	Commission sur la condition de la femme
<b>EMWA</b>	Association Ethiopienne des femmes des médias
<b>FGM/C</b>	Mutilations génitales féminines / excision
<b>IAC</b>	Inter-African Committee on Traditional Practices
<b>INTACT</b>	Réseau international pour analyser, communiquer et transformer la campagne contre l'excision
<b>JP</b>	Programme conjoint
<b>NGO</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>NPWJ</b>	Non c'e' Pace Senza Giustizia/No Peace Without Justice
<b>PIHHR</b>	Giustizia Pace Senza non c'e' / No Peace Without Justice (Pas de paix sans justice)
<b>REACH</b>	Projet de santé de la reproduction, éducative et communautaire
<b>SMS</b>	Système de message bref
<b>SP</b>	Secrétariat Permanent
<b>TAMWA</b>	Association des femmes des médias de la Tanzanie
<b>UN</b>	Organisation des Nations Unies
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>WHO</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>UE</b>	Union Européenne



# RESUME

## Mettre fin aux MGF/E en une génération

L'objectif du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines et l'excision (MGF/E) : Accélérer le changement est de contribuer à l'abandon des MGF/E dans 17 pays africains en une génération. L'approche holistique et transfrontalière du programme a pour théâtre le Burkina Faso, Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Kenya, l'Ouganda, le Sénégal, la Somalie, le Soudan, et la Tanzanie. En 2010, le programme a été mis en œuvre dans 12 de ces pays (voir encadré), apportant en même temps une assistance technique au Mali, à l'Érythrée et à la Mauritanie. Bien que le Programme Conjoint se propose d'accélérer l'abandon des MGF/E dans 17 pays, il a fallu fixer les priorités d'intervention dans un nombre plus restreint de pays, en raison du manque de financement. C'est pourquoi en 2010, seulement douze pays ont reçu un appui et trois autres ont pu bénéficier d'une assistance technique particulière.

2010

### Pays du Programme

Burkina Faso  
Djibouti  
Égypte  
Éthiopie  
Gambie  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Kenya  
Ouganda  
Sénégal  
Somalie  
Soudan

Lancé en 2007, une approche novatrice du programme est que deux agences de l'ONU travaillent en synergie sous la direction des gouvernements nationaux, pour soutenir des activités à base communautaire et nationale identifiées comme des moteurs de changement social positif. L'orientation principale du programme consiste donc à appuyer et accélérer les efforts déjà initiés aux niveaux national et régional, à travers des programmes en cours plutôt que d'être une initiative isolée. En partenariat avec les gouvernements, la société civile, les leaders religieux, les communautés et les principaux acteurs, le programme conjoint vise à atteindre une réduction de 40 pour cent de la pratique des MGF/E chez les filles âgées de 0 à 15 ans à l'horizon 2012. Il est également prévu qu'au moins un pays déclarera l'abandon total des MGF/E pendant la même période.

Au bout de trois années de fonctionnement, UNFPA et UNICEF ont amélioré leur partenariat en renforçant le développement et la mise en œuvre de plans de travail annuels conjoints au niveau des bureaux nationaux, en représentant le Programme Conjoint à diverses réunions et conférences et en collaborant étroitement à la préparation des réunions semestrielles du comité de pilotage. Le Programme Conjoint sert de catalyseur des actions au niveau des pays. Bien que les pays concernés par le programme se soient attelés à la question de l'abandon des MGF/E depuis un certain temps, la valeur ajoutée du Programme Conjoint est qu'il adopte une approche uniformisée aux MGF/E, en appliquant les enseignements tirés des sciences sociales et de l'expérience de terrain sur une grande échelle. La crédibilité des deux agences onusiennes travaillant en synergie sous la direction du gouvernement est très appréciée par les partenaires. Le Programme Conjoint a également la capacité unique d'appuyer une approche sous régionale, en encourageant un changement social transfrontalier. Au besoin, ce partenariat peut être élargi à d'autres agences des Nations Unies pour combler les lacunes identifiées grâce à un suivi rapproché des progrès accomplis. Les expériences sont partagées et les connexions entre les pays facilitées sur une base régulière. Par ailleurs, il y a davantage d'opportunités de partage, notamment lorsqu'il s'agit du renforcement des capacités et de l'adhésion des gouvernements.

## Promouvoir le changement à partir de l'intérieur par le biais des droits humains

Dès le départ en 2008, le Programme conjoint a consolidé et élargi sa collaboration avec les principaux partenaires au développement aux niveaux local, régional et mondial. Ces partenaires comprennent des organisations communautaires et confessionnelles, chefs religieux, projets sur la maternité sans risque, organisations non gouvernementales (ONG), ministères concernés et autres agences de l'ONU. En 2010, le Programme conjoint a

multiplié ses activités pour y inclure le lobbying en faveur de la promulgation et de l'application de législations contre les MGF/E, le soutien aux nouvelles recherches, et la collaboration avec les médias, les communautés, les réseaux religieux et le secteur de la santé à différents niveaux. Plus important encore, afin d'accélérer l'abandon des MGF/E, le Programme conjoint a continué d'élargir la compréhension des normes sociales entourant la pratique dans les pays et les politiques transfrontalières et mondiales qui l'influencent.

Les MGF/E sont profondément ancrées dans les normes sociales - tissées dans tous les aspects de la vie sociale, culturelle et politique. Bien que la pratique soit une violation des droits humains et cause des dommages indicibles à la santé et au bien-être des femmes et filles, elle a longtemps été considérée comme une nécessité culturelle. Dans ce contexte, une simple exhortation des gens à changer leurs croyances et comportements n'est pas efficace et peut, en fait, s'avérer contre-productive. Les individus doivent arriver à ces décisions d'eux-mêmes ; le soutien et le consensus publics sont essentiels pour promouvoir un changement durable.

*L'approche holistique et participative est un moyen très efficace pour mettre fin aux MGF/E, et promouvoir une plus large autonomisation de la communauté.*

Dans son œuvre en vue de changer une pratique culturelle aussi profondément ancrée que les MGF/E, le Programme conjoint a, dès le départ, préconisé une approche holistique, culturellement sensible et participative, fondée sur une base solide de droits humains. Cette approche garantit que les principes des droits humains guident toutes les activités et analyses programmatiques dans les pays cibles, l'objectif étant de créer des environnements locaux caractérisés par la participation, l'autonomisation, la non-discrimination, l'équité, l'imputabilité et la primauté du droit. Cette approche holistique et participative a été avérée des plus efficaces pour mettre fin aux MGF/E d'une manière durable. Elle tend aussi à promouvoir une plus large autonomisation des communautés. De même, un environnement national favorable fondé sur une compréhension des causes et effets des MGF/E qui soit exacte, propre à chaque pays, et culturellement sensible est également cruciale pour accélérer l'abandon de la pratique. De grandes avancées ont été enregistrées sur ce front en 2010.

Le Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines et l'excision (MGF/E), Accélérer le changement, a identifié dix principaux produits, dont huit se déroulent à l'échelle nationale et transfrontalière, et deux au niveau mondial. Cumulativement, tous les dix produits sont cruciaux pour l'approche holistique du Programme conjoint qui se propose de produire un changement durable et culturellement sensible.

## Une sélection des principales réalisations en 2010 : niveaux national et transfrontalier\*

### PRODUIT 1:

#### Adoption, exécution et application effectives d'une politique et d'instruments juridiques nationaux pour promouvoir l'abandon des MGF/E

Actions judiciaires engagées contre les contrevenants des lois contre les MGF/E : ..... 198

### PRODUIT 2\*\*:

#### Engagement au niveau local pour l'abandon des MGF/E

Communautés ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF/E : ..... 596

Familles au Soudan et en Egypte ayant abandonné la pratique : ..... 16 095

Animateurs formés : ..... 7524

Séances d'éducation communautaire tenues : ..... 71 245

Nombre de participants aux séances d'éducation communautaire : ..... 3 075 363

Réunions intercommunautaires tenues : ..... 239

Chefs religieux déclarant publiquement que les MGF/E devraient être abandonnées : ..... 6 356

\* Bien que les pays ciblés continuent d'utiliser divers systèmes de suivi-évaluation, un système uniformisé est entrain d'être élaboré pour s'assurer que tous les pays en question utilisent les mêmes normes d'évaluation

\*\* Ces accomplissements sont le résultat des financements cumulés accordés par plusieurs donateurs à l'UNICEF, UNFPA et aux ONG partenaires.

### **PRODUIT 3\*\*:**

#### **Campagnes de communication organisées pour médiatiser l'abandon des MGF/E et soutenir la mise en œuvre des activités du programme**

Événements médiatiques sur les MGF/E : ..... 2 784

### **PRODUIT 4:**

#### **Utilisation de données nouvelles et existantes pour la mise en œuvre de programmes et politiques axés sur des faits et pour leur évaluation**

En 2010, le Programme conjoint a analysé, diffusé et appliqué la recherche menée en 2009 en Egypte, à Djibouti et en Somalie. Neuf études nationales de cas et cinq articles sur la programmation des MGF/E ont été produits.

### **PRODUIT 5:**

#### **MGF/E intégrées et élargies aux politiques, à la planification et la programmation de la de santé reproductive**

Etablissements de santé intégrant la gestion des complications des MGF/E en 2010 : ..... 484

Prestataires de soins de santé formés : ..... 1 429

Femmes et filles ayant reçu des services pour des complications des MGF/E : ..... 41 121

### **PRODUIT 6:**

#### **Partenariats consolidés avec des organisations et institutions engagées dans les droits fondamentaux des filles et femmes, et nouveaux partenariats identifiés et favorisés**

ONG/entités gouvernementales intégrant une approche de norme sociale dans les politiques/programmes : ...  
..... 233

ONG/OBC/comités de gestion formés : ..... 678

### **PRODUIT 7:**

#### **Planification, suivi et reportage des activités de programmes**

En 2010, les pays cibles ont reçu un renforcement des capacités de manière régulière et continue à travers des visites du personnel et via l'internet. Le plan de travail pour les pays en 2010 a été examiné lors de la consultation annuelle en mi-2010 ; des exemples d'objectifs et d'indicateurs ont été fournis et les pays ont reçu une assistance dans l'introduction d'indicateurs axés sur les résultats.

Le Programme conjoint a collaboré avec le Programme pour la santé internationale et les droits humains (PIHHR) de l'École de Santé Publique d'Harvard, à l'élaboration d'indicateurs de suivi, évaluation et reportage davantage axés sur les droits humains et culturellement sensibles, et d'outils pour guider le travail de terrain et les analyses futures.

### **PRODUIT 8:**

#### **Dynamique régionale d'abandon des MGF/E renforcée**

Coalitions sous régionale opérationnelles : ..... 73

## **Une sélection des principales réalisations en 2010 au niveau mondial**

### **PRODUIT 9:**

#### **Collaboration avec les partenaires clés au développement renforcée**

Manifestations globales de plaidoyer sur les MGF/E menées : ..... 8

\*\* Ces accomplissements sont le résultat des financements cumulés accordés par plusieurs donateurs à l'UNICEF, UNFPA et aux ONG partenaires.

## PRODUIT 10:

### Les théories existantes sur le fonctionnement des normes sociales dangereuses sont davantage élaborées et affinées en vue de les rendre applicables aux réalités propres aux MGF/E

En 2010, onze experts universitaires ont été invités à la quatrième Consultation académique sur les conventions et normes sociales, organisée par l'UNICEF.

Le Programme conjoint a également collaboré avec le Programme pour la santé internationale et les droits de l'homme (PIHHR) de l'École de Santé Publique de Harvard, et développé une revue de la littérature, une orientation pour intégrer les droits humains dans l'intervention (cadre théorique et analytique) ; ainsi que les rapports de synthèse des contextes nationaux.

Les efforts des 12 pays du programme en 2010 ont rapproché le monde de la réalisation de l'objectif d'abandon total de la pratique. Grâce à des législations, une application et des efforts communautaires plus intenses, l'année 2010 a noté une avancée mesurable vers l'abandon, tandis que dans le même temps, les cultures des communautés concernées ont été honorées, valorisées et protégées.

Les pays participant au programme ont bénéficié de la collaboration et de la communication transfrontalière à tous les niveaux, ce qui a contribué à stimuler d'importantes initiatives pour promouvoir l'abandon collectif parmi les groupes ethniques et les réseaux sociaux élargis. Trois millions de personnes avaient reçu de nouvelles informations sur les dangers et les violations des droits humains que constituent les MGF/E, cela a conduit à d'importants changements dans les attitudes liées à la pratique. Le Programme conjoint a capitalisé sur ces changements en organisant des discussions collectives et des événements de grande envergure qui ont permis aux communautés, leaders religieux et gouvernementaux et aux professionnels de santé d'atteindre un consensus sur l'abandon des MGF/E.

Un important aspect de la campagne est apparu au grand jour, récemment : l'angoisse mentale que les femmes déjà excisées peuvent éprouver. Le choc émotionnel qu'une femme ressent quand elle comprend que - contrairement à ce qu'elle a toujours cru - la douleur qu'elle a endurée ne sert à aucun but moral ou culturel utile, et de surcroît peut s'avérer grave. Des initiatives doivent être prises à l'avenir pour aider les femmes à guérir à la fois des effets physiques et psychologiques des MGF/E.





# INTRODUCTION

L'objectif du Programme Conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines et l'excision (MGF/E), Accélérer le changement, est de contribuer à l'abandon des MGF/E en une génération dans les pays où la pratique est répandue, grâce à une approche programmatique holistique et transfrontalière axée sur les droits humains. Les 17 pays africains concernés par le programme sont : le Burkina Faso, Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Mali, la Mauritanie, l'Ouganda, le Sénégal, la Somalie, le Soudan, et la Tanzanie. Bien que le Programme Conjoint se propose d'accélérer l'abandon des MGF/E dans 17 pays, il a fallu fixer les priorités d'intervention dans un nombre plus restreint de pays, en raison du manque de financement. C'est pourquoi en 2010, seulement douze pays ont reçu un appui et trois autres ont pu bénéficier d'une assistance technique particulière.

Lancé en 2007, une approche novatrice du programme est que deux agences de l'ONU travaillent en synergie sous la direction des gouvernements nationaux, pour soutenir des activités à base communautaire et nationale identifiées comme des moteurs de changement social positif. L'orientation principale du programme consiste donc à appuyer et accélérer les efforts déjà initiés aux niveaux national et régional, à travers des programmes en cours plutôt que d'être une initiative isolée. En partenariat avec les gouvernements, la société civile, les leaders religieux, les communautés et les principaux acteurs, le programme conjoint vise à atteindre une réduction de 40 pour cent de la pratique des MGF/E chez les filles âgées de 0 à 15 ans à l'horizon 2012. Il est également prévu qu'au moins un pays déclarera l'abandon total des MGF/E pendant la même période.

## Les droits humains et les normes sociales guident les activités du programme

Le Programme conjoint traite les MGF/E à partir d'une perspective systématiquement axée sur les droits humains et la sensibilité culturelle, en utilisant une combinaison de stratégies appropriées à des contextes spécifiques. L'approche du programme s'appuie sur la théorie<sup>1</sup> de Thomas Schelling sur les conventions sociales et sur la théorie de Christina Bicchieri<sup>2</sup> sur les normes sociales, qui soulignent la nécessité d'une dynamique communautaire collective pour promouvoir des changements sociaux rapides. Cette approche s'assure que les principes des droits humains guident toutes les activités et analyses dans les pays cibles, dans le but de créer des environnements nationaux où la participation et l'autonomisation, la non-discrimination et l'équité, l'imputabilité et la primauté du droit guident les résultats positifs pour toutes les populations. La capacité du Programme conjoint à appliquer les résultats obtenus d'une nouvelle recherche en sciences sociales et de nouvelles expériences à grande échelle sur le terrain avec les divers intervenants, et à agir comme un catalyseur de changements sociaux transfrontaliers lui donne un avantage unique sur d'autres programmes qui cherchent à changer les pratiques dangereuses.

En 2010, le Programme conjoint a été mis en œuvre dans 12 des 17 pays à plus forte prévalence de MGF/E, tout en fournissant une assistance technique au Mali, à l'Érythrée et à la Mauritanie. Pendant la période considérée, le Programme conjoint a non seulement intensifié ses activités, mais a aussi continué d'élargir sa compréhension des changements dans les normes sociales dans les pays et dans le contexte des politiques transfrontalières et mondiales en vue d'accélérer l'abandon des MGF/E.

Pour donner une image claire sur la troisième année d'activités du Programme conjoint, ce rapport annuel est organisé ainsi : la Partie 1 se concentre sur les résultats globaux, les principales réalisations et les défis aux niveaux local, national, régional et mondial. La Partie 2 aborde trois composantes transversales du programme (la santé, les médias et la recherche, le suivi et l'évaluation). Ce cadre organisationnel reflète l'approche globale du Programme conjoint et l'importance cruciale de l'ancrage de toutes les activités à tous les niveaux et au sein de tous les thèmes dans les droits humains et la sensibilité culturelle pour accélérer l'abandon des MGF/E. Le rapport se termine par une discussion des leçons apprises et des perspectives. Une liste des contributions des donateurs, le rapport financier et les données de base sur les MGF/E se trouvent dans les Annexes.

1. *The Strategy of Conflict*, Thomas Schelling, Cambridge, Harvard University Press, 1960

2. *The Grammar of Society: The Nature and Dynamics of Social Norms*, Christina Bicchieri, Cambridge, Harvard University Press, 2006

### 2010

#### Pays du Programme

Burkina Faso  
Djibouti  
Égypte  
Éthiopie  
Gambie  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Kenya  
Ouganda  
Sénégal  
Somalie  
Soudan

#### Assistance technique

Érythrée  
Mali  
Mauritanie



Filles de Djibouti – Photo UNICEF



# PARTIE 1

**L'APPROPRIATION ET L'AUTONOMISATION  
COMMUNAUTAIRES MÈNENT AU CHANGEMENT SOCIAL**



*Déclaration publique dans le district d'Amibara, en Ethiopie, Décembre 2010*

**Principaux partenariats, accomplissements et défis**

# SECTION 1

## METTRE FIN AUX MGF/E A TRAVERS LES ACTEURS LOCAUX



Photo: UNICEF

Des hommes expliquent pourquoi ils ne veulent pas que leurs filles subissent les MGF/E au cours d'une réunion communautaire dans le village d'El Khatmia, dans l'Etat de Gadaref , Soudan

*“Nous n’essayons pas de convaincre les populations. Nous dialoguons avec elles de sorte qu’elles arrivent à prendre conscience d’elles-mêmes. Elles analysent leur situation, examinent les valeurs sur lesquelles la pratique repose, et alors elles peuvent décider.”*

Florence Gachanja, Chargée du Programme National UNFPA, Kenya

## La décision de mettre fin aux MGF/E doit venir des communautés elles-mêmes

Les MGF/E n'existent pas dans le vide. Il s'agit d'un fil dans un écheveau complexe de traditions et normes profondément imbriquées dans tous les aspects de la vie sociale, culturelle et politique. Une simple exhortation des communautés à changer leurs croyances et comportements n'est pas efficace ; les populations doivent arriver à ces décisions spontanément. Le soutien et le consensus publics sont des éléments clés pour créer un changement durable.

*L'approche holistique permet aux communautés d'être les agents et propriétaires actifs de leur propre changement social.*

Pour changer une telle pratique culturelle aussi profondément ancrée que les MGF/E, le Programme conjoint a soutenu, dès son début, une approche holistique, culturellement sensible et participative axée sur une base solide des droits humains.

L'approche holistique aboutit à l'abandon des MGF/E en favorisant le dialogue, les discussions, le débat, la solution des conflits, et une communication non moralisatrice au sein des communautés. Par ailleurs, une telle approche permet aux communautés d'être les agents et propriétaires actifs de leur propre changement social. Elle libère la population locale du sentiment de contrainte et de rancœur, leur permettant ainsi de conserver leur dignité, la fierté de leur culture locale et le respect de soi. En conséquence, les MGF/E ne sont plus politisées par la perception que les interventions internationales ne se réduisent à guère plus qu'un impérialisme ou un néocolonialisme culturel.

Enfin, et peut-être plus important encore, l'approche holistique, participative s'est révélée très bénéfique dans l'abandon des MGF/E dans les court et long termes, mais aussi dans la promotion d'une plus large autonomisation communautaire. Etant donné que l'approche holistique et transfrontalière du Programme conjoint prend en compte la capacité des normes et conventions sociales à gouverner le comportement communautaire, elle déclenche une dynamique de changement social positif à travers toute la région. Depuis le lancement du Programme conjoint UNFPA-UNICEF en 2007, les deux agences onusiennes ont formé de nombreux partenariats, collaborant aux niveaux local, national, régional et mondial avec les principaux acteurs du développement, notamment les organisations communautaires et confessionnelles, les chefs religieux, les projets de maternité sans risque, les ONG, les ministères concernés et d'autres agences de l'ONU.

Les MGF/E sont un phénomène dynamique, dont l'importance est sans cesse redéfinie en fonction des conditions de vie des populations. L'approche du Programme conjoint permet aux populations de comprendre et de jauger les effets d'une pratique qu'elles avaient auparavant tout simplement prise pour acquis. C'est pourquoi il est impératif que l'appropriation locale du changement social continue de se développer dans tous les pays cibles à l'avenir.

## La première étape : l'éducation et l'autonomisation communautaires

En 2010, le Programme conjoint a mené au total 71.245 séances d'éducation communautaire dans les 12 pays cibles. En tout, 7.524 animateurs formés ont dirigé les sessions qui ont été étalées sur plusieurs mois dans chaque communauté. Le programme aborde des questions telles que la santé des femmes (anatomie, physiologie, santé reproductive et vaccination), et l'hygiène (infection, transmission et prévention). Il met en exergue également les droits humains fondamentaux tels que le droit à la vie, à la paix et à la sécurité, à l'intégrité corporelle, à la santé, le droit d'être protégé contre toutes formes de discrimination, le droit à l'éducation, le droit d'être marié, le droit d'exprimer librement ses opinions et le droit à l'information.

Pendant les séances d'éducation communautaire, les hommes, femmes et jeunes gens apprennent en s'engageant dans des discussions de groupe, jeux de rôle, le théâtre, la poésie et des chansons sur les droits humains. En 2010, plus de 3 millions de membres des communautés locales ont assisté à ces séances. A mesure que les messages étaient partagés, discutés et réitérés, on a pu noter un accroissement des chances de voir les communautés décider qu'il est préférable de ne pas exciser leurs filles. Parce que les populations sont arrivées d'elles-mêmes à cette décision, le changement social qui en résulte tend à être permanent.

## Atteindre le «point de basculement» du changement social à travers des engagements publics

Célébration publique en Ouganda



Toutefois, la pratique des MGF/E ne cesse pas dans une communauté donnée, si seules quelques familles décident d’y mettre fin. Selon des théories<sup>3</sup> récentes, le comportement d’une communauté tend à être régi par de puissantes conventions et normes sociales que les individus ne peuvent ignorer, au risque d’être exclus de la communauté. Une telle convention est que seules les filles ayant subi les MGF/E sont mariables. Ainsi, lorsqu’un groupe noyau au sein d’une communauté devient convaincu de la nécessité d’abandonner la pratique, ce groupe doit alors enrôler amis et voisins afin de changer collectivement la norme sociale et améliorer les perspectives matrimoniales des filles qui n’ont pas été excisées. Lorsque ces groupes deviennent suffisamment grands pour protéger le statut social de ses membres qui décident d’abandonner la pratique, le processus d’abandon devient autonome. Une fois que le processus atteint cette masse critique, la norme “basculer” et le changement tend à être rapide et universel.

Les déclarations publiques de la décision d’abandonner les MGF/E démontrent au reste du monde qu’une communauté ne soutient plus la pratique. Etant donné l’attente que de telles déclarations ouvertes de désaffection se traduiront éventuellement par l’abandon total des MGF/E, le soutien aux déclarations publiques est une composante primordiale de l’approche holistique et stratégique du Programme conjoint. En conformité avec les théories sur les conventions et normes sociales, ces cérémonies publiques d’engagement - auxquelles les dignitaires locaux et nationaux et la presse sont conviés - contribuent à créer une masse critique de populations engagées à abandonner la pratique. Ces groupes sont assez grands pour déclencher une dynamique de changement social positif dans les communautés locales, ce qui permet à son tour à l’élan d’abandon des MGF/E de se maintenir durablement.

En 2010, 596 célébrations publiques de l’abandon des MGF/E ont eu lieu dans les pays cibles. Ceci s’ajoute aux 9.696 familles en [Egypte](#) et aux 6.400 familles et 52 communautés au [Soudan](#) qui ont abandonné la pratique pendant la même période. Au [Sénégal](#), 502 déclarations communautaires publiques ont eu lieu, comparées à 256 en 2009. En [Gambie](#), 19 communautés ont publiquement déclaré avoir atteint un consensus pour abandonner les MGF/E.

3. Voir les bas de page 1 et 2

## En Guinée Bissau, un village ouvre la voie

*Sintchâ Laubé est un village rural en Guinée Bissau dont les populations, les Laubés sont connus pour être des maîtres charpentiers aussi bien que des agriculteurs productifs. Grâce à un noyau d'hommes et femmes actifs et au soutien du chef et des leaders religieux, ce village a été le premier dans ce pays à déclarer publiquement sa décision d'abandonner les MGF/E. Grâce à son dévouement envers un développement durable dirigé par la communauté illustré par cette déclaration publique, Sintchâ Laubé est un modèle de rôle pour la région et le pays tout entier.*

La région **Ethiopienne** de l'Afar, où la prévalence des MGF/E a été traditionnellement supérieure à 95 pour cent offre un exemple. Dans six districts cibles de l'Afar, des partenaires d'exécution du Programme conjoint ont formé des facilitateurs de dialogue communautaire - administrateurs locaux, anciennes exciseuses, chefs claniques et religieux. Une fois formés, les animateurs ont organisé des centaines de séances de dialogue pour partager des informations sur la santé et les droits humains des femmes avec les membres de la communauté. Les premières indications montrent des résultats impressionnants. Selon une organisation partenaire, Rohi Weddu Pastoralist Women Development (Développement des Femmes Eleveurs-Agriculteurs), il y a à présent 4.000 filles non excisées dans les six districts - dans une région où une femme non excisée était autrefois considérée comme une "défunte".

*Il y a à présent  
4.000 filles non excisées  
dans les six districts.*

Une mère dans l'Afar qui a participé aux réunions de Rohi Weddu a décrit la nouvelle attitude ainsi : "J'ai une fille excisée et deux non excisées. Je n'ai pas fait exciser les deux plus jeunes filles après avoir été éduquée par Rohi Weddu. Maintenant, nous voyons des différences entre les filles excisées et celles non excisées. Les filles non excisées grandissent en bonne santé. Moins de filles souffrent de rétention d'urine ; moins de filles meurent des MGF/E. Nous espérons que, lorsque ces jeunes filles deviendront mères, un nombre encore moindre d'elles mourront à cause des MGF/E".

En 2010, deux districts de l'Afar ont déclaré publiquement leur décision d'abandonner les MGF/E. La déclaration du district d'Amibara a été faite en présence de plus de 700 personnes, tandis qu'à Awash Fentale environ 450 personnes ont assisté à l'événement, y compris des représentants du gouvernement régional et le président de la Cour suprême. Le Tableau 2 montre la tendance décroissante des MGF/E dans les deux districts d'Amibara et d'Awash Fentale, selon les données recueillies par Rohi Weddu en collaboration avec les responsables de district et de sous-district et d'autres partenaires.

**Tableau 2 : Créer des Communautés sans MGF/E dans la région de l'Afar en Ethiopie**

District	Total		%	
	Excisées	Non excisées	Excisées	Non excisées
Awash-Fentale	199	906	18%	82%
Amibara	523	1345	28%	72%
<b>Total</b>	<b>722</b>	<b>2251</b>	<b>24%</b>	<b>76%</b>

Source : Rohii Weddu

Au **Soudan**, la signification culturelle des MGF/E est imbriquée dans les concepts locaux de l'identité de genre comme les fils d'une tapisserie ancienne. Les idéaux féminins de pureté, de propreté et de douceur ont été longtemps associés à la pratique. Dans ce contexte, une initiative appelée Saleema travaille au sein de la culture locale, démontrant que l'appropriation communautaire est essentielle pour amener le changement. Plus important, la campagne Saleema ne diabolise pas la pratique des MGF/E. Plutôt, elle établit un environnement où les populations peuvent discuter des avantages à laisser les filles non excisées, ce qui permet de créer un changement sans détruire le sentiment de dignité des populations. Les membres de la communauté eux-mêmes deviennent les agents du changement, augmentant ainsi la probabilité que la transformation sociale sera durable.



*Le mot Saleema est utilisé pour décrire les filles non excisées. Il veut dire entière, saine, intacte; dans l'état originel conféré par Dieu.*

La campagne Saleema au Soudan

## Impliquer tout le monde dans les discussions sur les MGF/E

### *Jeter une passerelle entre les générations*

Dans l'effort pour mettre fin aux MGF/E, les conflits d'intérêts et les dynamiques de pouvoir entre d'une part les hommes et femmes de différentes générations, et entre les femmes de différents groupes d'âge d'autre part, doivent être convenablement pris en charge dans chaque communauté. Cela est particulièrement vrai dans les communautés des épouses "mariées à l'étranger" - ces groupes dans lesquels les filles locales se marient traditionnellement - puisque les MGF/E ont été longtemps considérées comme une condition préalable au mariage. Par exemple, en [Egypte](#), à une époque de changements sociaux rapides, certaines jeunes femmes sont indécises au sujet des MGF/E, tandis que leurs mères restent convaincues de la nécessité de la pratique<sup>4</sup>. Néanmoins, en 2010, en Egypte 9.696 familles dans 17 communautés ont déclaré publiquement leur intention de ne pas exciser leurs filles.

Le Programme conjoint est tout à fait conscient des luttes locales de pouvoir qui entourent les MGF/E, et il s'emploie à les résoudre dans chaque cas de la manière la plus culturellement sensible. Au [Kenya](#), plusieurs conseils des anciens se sont employés à mener des campagnes pour l'abandon des MGF/E. Les anciens de Nchuri Ncheke ont fait une promesse publique en 2010.

### *Les jeunes filles comme agents de changement*



Afin de ne pas se borner à inclure les jeunes Kenyanes dans la campagne contre les MGF/E, mais pour les aider effectivement à devenir des agents de changement, le Programme conjoint apporte son soutien à des ateliers de deux jours où les jeunes s'informent sur les droits humains et les implications juridiques, sociales, religieuses, psychologiques et sanitaires de la pratique. Un aspect novateur de cette initiative en 2010 a été l'utilisation des médias sociaux : les jeunes gens étaient encouragés à utiliser Facebook pour susciter des discussions et débats sur les MGF/E à travers l'Internet.

En [Ouganda](#), le Programme conjoint parraine une organisation communautaire appelée REACH qui tente de s'assurer que les voix et expériences des jeunes filles elles-mêmes fassent partie du processus d'abandon des MGF/E. REACH encourage les filles à parler de leurs expériences de MGF/E et recueille les récits qu'elle intègre dans des séances de dialogue communautaire. Ainsi, les filles peuvent s'inspirer des expériences de leurs sœurs. Et les filles qui partagent leurs récits contribuent aussi à la rédaction de leurs propres histoires, ce qui renforce leur implication dans la campagne pour mettre fin aux MGF /E, tout en renforçant leur confiance et en améliorant leurs compétences rédactionnelles. Une jeune fille qui participe au programme a exprimé son point de vue ainsi : «Mon conseil aux filles et femmes est de ne pas permettre à vos amis ou beaux-parents de vous forcer à subir les MGF/E. Si vous le faites, vous aurez des problèmes plus tard.»

### *Le rôle clé des chefs religieux et enseignants*

Parmi les principaux intervenants dont la participation est cruciale pour la campagne d'abandon des MGF/E, se trouvent les leaders religieux et traditionnels, les chefs de village, les matrones traditionnelles, les exciseuses et les agents de santé locaux. En 2010, le Programme conjoint a continué à construire des partenariats et réseaux et à développer des activités avec toutes ces personnes à la fois aux niveaux local et national. En 2010, par exemple, 6.356 chefs religieux ont publiquement conseillé à leurs communautés que les MGF/E devraient être abandonnées.

À [Djibouti](#), le Programme conjoint a soutenu la création d'un réseau de femmes chefs religieuses - le premier de son genre dans le pays - qui a initié des dialogues sur les MGF/E avec des groupes locaux de femmes. En [Ouganda](#), où le Ministère du Genre, du Travail et du Développement Social a tenu une réunion de planification

4. *Just Like Couscous: Gender, Agency and the Politics of Female Circumcision in Cairo*, Maria Malmström, Gothenburg: University of Gothenburg, 2009.





Les capacités des organisations à base communautaire doivent être renforcées non seulement pour promouvoir le changement au sein de communautés particulières, mais aussi parce que ces bonnes pratiques peuvent servir de modèles pour d'autres communautés, en initiant des politiques innovantes à l'échelle nationale, transfrontalière et globale.

### Tostan et l'approche des droits humains

Une des principales organisations partenaires du programme, Tostan, possède une vaste expérience de réussite dans la promotion de l'abandon des MGF/E. Pour autant, Tostan n'aborde pas la question des MGF/E séparément, ni même comme une priorité primordiale, mais en fondant ses programmes d'éducation communautaire sur les principes des droits humains. A la date de Décembre 2010, les travaux de Tostan depuis 1997 ont abouti à l'abandon organisé des MGF/E dans 4.625 communautés seulement au Sénégal<sup>5</sup>.

*Les membres de la communauté établissent leur propre programme sur la manière d'améliorer leurs vies.*

Par ailleurs, Tostan ne se contente pas d'informer les membres d'une communauté sur les principes universels des droits humains tels que définis par l'Organisation des Nations Unies. Plutôt, les animateurs de Tostan commencent par demander aux membres de la communauté de partager leurs idées sur le type de communauté où ils aimeraient vivre. Selon Tostan, à mesure que les populations décrivent leur vision de la communauté idéale, elles brosent toujours le tableau d'une société basée sur les droits humains, même si elles ne connaissent pas encore la terminologie officielle des droits humains.

*En 2010, 678 ONG, OBC et comités locaux de gestion ont été formés.*

En effet, la terminologie des droits humains peut véritablement être rebutante pour la population locale la première fois qu'elle l'entend. Marie Rose Sawadogo, du Comité National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (CNLPE) du [Burkina Faso](#) explique : «Les populations sans éducation ne réagissent pas à l'expression « droits humains ». Elles pensent que c'est un reflet des valeurs occidentales, et non pas des valeurs africaines.»

Il est donc essentiel que les populations perçoivent l'approche des droits humains comme applicables à elles-mêmes, et aussi pertinente dans son contenu et sa portée à leurs propres conditions de vie. Cette perception se crée par le dialogue ; lorsque les populations comprennent les droits humains dans le contexte de leur propre culture, la notion de droits humains devient pertinente.

### Alphabétiser grâce aux messages textes sur cellulaires

Tostan a travaillé dans 33 communautés nouvelles au programme en 2010 à [Djibouti](#). Son action s'est manifestée par des activités d'éducation des populations à travers le dialogue, les discussion et des informations sur les droits humains, la résolution des conflits, la gestion des projets et l'alphabétisation dans les langues locales. De même que dans d'autres pays, l'alphabétisation est enseignée grâce à des téléphones cellulaires pouvant envoyé de brefs messages textes (SMS). Grâce à cette approche de haute technologie, les cours par texte et navigation SMS de Tostan permettent à des populations dans des zones reculées d'accéder aux informations et de discuter des questions comme les MGF/E avec des amis et des membres de leurs familles dans d'autres villages, ainsi qu'à l'extérieur du pays – un exemple de réussite éclatante de l'approche transfrontalière et globale où les populations deviennent leurs propres agents de changement.

En 2010, Tostan a travaillé à [Djibouti](#), en [Gambie](#), en [Guinée](#), en [Guinée-Bissau](#), au [Sénégal](#) et en [Somalie](#) avec le soutien du Programme conjoint. De nombreux autres pays utilisent l'approche de norme sociale (voir Tableau 3) et certaines organisations telles que l'ONG Mwangaza Action et leur programme Yam Wekre au [Burkina Faso](#), ont été formées par Tostan.

*Grâce aux messages textes SMS, les populations deviennent leurs propres agents de changement.*

5. Ces accomplissements sont le résultat de la combinaison des fonds octroyés par plusieurs donateurs à Tostan et à l'UNICEF.



## SECTION 2

### METTRE FIN AUX MGF/E A TRAVERS LES ACTEURS NATIONAUX



Membres du parlement discutant de l'abandon des MGF/E en Somalie

*“Nous nous sommes présentés devant le Président Museveni avec des demandes émanant des communautés elles-mêmes. Ce n'était pas le Ministre du Genre ou le Ministre de la Santé qui lui parlait, c'étaient les anciens Sabiny et Pokot qui disaient: «Nous ne voulons pas que les MGF/E continuent; Il nous faut une loi pour nous aider dans notre campagne.”*

Brenda Malinga, Chargé de programme national UNFPA, Ouganda

Un environnement favorable au niveau national, basé sur une compréhension exacte, culturellement sensible des MGF/E dans le contexte local, est essentiel pour accélérer l'abandon des MGF/E. Il y a eu de grands progrès sur ce front en 2010.

Le Programme conjoint, en collaboration avec les principaux intervenants nationaux, a continué d'élargir le consensus autour d'une approche holistique à l'abandon des MGF/E basée sur une compréhension des normes sociales. Un bon exemple est la [Guinée-Bissau](#), où en 2010 pour la première fois le gouvernement a inclus une stratégie nationale pour l'abandon des MGF/E dans son Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté. Le Programme conjoint a également aidé plusieurs pays à élaborer ou réviser leurs stratégies nationales et/ou plans d'action pour l'abandon des MGF/E. Au [Soudan](#), en [Guinée-Bissau](#), au [Kenya](#) et au [Sénégal](#), une nouvelle politique nationale a été approuvée en 2010 avec l'appui du Programme conjoint. Ces nouvelles politiques fournissent un cadre pour la planification, la coordination, le financement, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des efforts en vue d'accélérer l'abandon des MGF/E. Sur les 12 pays du programme, 11 ont maintenant établi de telles politiques nationales.

### Les organisations communautaires réussissent avec le soutien du gouvernement

Bien que le soutien du gouvernement soit essentiel, dans de nombreux pays les MGF/E sont un sujet politisé, et cela peut affecter négativement les interventions contre la pratique. C'est pourquoi il est important de conjuguer tous les efforts nationaux avec des mesures graduelles au niveau communautaire. L'[Ouganda](#) est un exemple où le leadership de plusieurs organisations de base a finalement abouti à des changements majeurs à l'échelle nationale, soutenu par les plus hauts niveaux du gouvernement.

#### Ouganda : La longue route sinueuse vers une loi nationale contre les MGF/E

*En 1988, des membres de la communauté Sabiny en Ouganda ont lancé une campagne contre les MGF/E. Quelques années plus tard, les anciens Sabiny ont approché le Président Museveni pour lui demander un soutien technique et financier pour faire cesser la pratique. En conséquence, en 1996, le projet d'éducation et de santé reproductive communautaire (REACH) a été élaboré et lancé en collaboration avec l'Association des Anciens Sabiny et avec l'appui du UNFPA.*

*«L'objectif de REACH était de faciliter le changement», explique Béatrice Chelangat, la Coordinatrice du projet, et les agents du changement étaient les Aînés. La plupart d'entre nous employés de REACH venait de quitter l'université, il était donc difficile pour nous de communiquer avec l'homme de la rue dans les villages. Nous avons demandé aux Anciens - les personnes qui sont écoutées et qui ont de l'influence - de passer du temps dans les villages, et de parler des problèmes locaux avec les populations et discuter des solutions possibles ».*

*Mais en 1998, il y a eu un renversement en faveur des MGF/E dans la communauté Sabiny. Un certain nombre de professeurs, chefs de gouvernement local et membres de l'élite locale ont formé un groupe pro-MGF/E pour contrer les messages des Anciens et de REACH. Le groupe offrait de l'argent à toutes les familles qui acceptaient de faire exciser leurs filles, et le nombre de filles soumises à la procédure a doublé. Les Anciens et REACH sont arrivés à la conclusion que leur campagne contre les MGF/E, en plus d'être sensible à la culture locale, avait aussi besoin d'un cadre juridique.*

*En 2004, REACH et les Anciens Sabiny ont demandé à une organisation du nom de Law Ouganda d'esquisser un document expliquant les principes d'une loi pour interdire l'excision. En 2005, cent leaders communautaires venant de 16 sous-comités ont soumis une pétition aux autorités locales pour promulguer une réglementation basée sur ce projet. Elle a été adoptée en 2006. En 2008, une ordonnance de district interdisant les MGF/E a été adoptée. En 2009, les Anciens des Sabiny et des Pokot, le personnel de REACH et les professionnels de la santé ont rencontré le Président Museveni et l'ont convaincu que la pratique était dangereuse et qu'il fallait en urgence une loi. Le 17 Mars 2010, le Président a signé la loi Ougandaise d'interdiction des mutilations génitales féminines.*

Ce récit montre ce que des organisations de base engagés et patients peuvent accomplir lorsqu'ils collaborent avec les acteurs étatiques. Il démontre également que les programmes d'abandon des MGF/E ne devraient jamais préjuger des groupes qui s'opposent à cette pratique ni de ceux qui la défendent. Dans ce cas, c'étaient les Anciens de la communauté - dont on peut s'attendre à ce qu'ils respectent strictement les pratiques traditionnelles - qui ont voulu le changement. Ceux qui ont défendu les MGF/E étaient des individus plus jeunes, très instruits. La leçon ici est que l'environnement entourant les MGF/E devrait toujours être compris dans le contexte local. En plus d'être une ancienne tradition, la pratique demeure un phénomène actuel. Mais comme elle est constamment redéfinie et renégociée par les acteurs locaux en fonction des réalités locales, ceci peut présenter des opportunités pour les efforts futurs.

Une fois qu'une loi contre les MGF/E existe, et que les communautés se préparent au changement, son autorité peut être une source d'autonomisation pour les organisations intervenant contre la pratique. Au [Kenya](#), par exemple, la législation a protégé les jeunes filles qui n'ont pas le pouvoir de se défendre. Dans la plupart des cas, les décisions concernant la sphère intime de la sexualité et du corps des filles sont prises par les vieilles femmes ou les belles-mères, qui détiennent l'autorité suprême sur la vie des filles. Dans certaines communautés du Kenya, les adolescentes ont commencé à résister aux MGF/E en fuyant de chez elles pour éviter d'être excisées. S'il est vrai que le Programme conjoint n'encourage pas les filles à fuguer, il est cependant essentiel de leur assurer une protection immédiate.

## Travailler avec les gouvernements pour stimuler l'adoption de lois contre les MGF/E et soutenir leur application

En 2010, le Programme conjoint a soutenu des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer pour renforcer l'environnement juridique dans un certain nombre de pays et fournir aux législateurs dans d'autres les outils nécessaires pour élaborer une législation. Il y a eu une augmentation du nombre de déclarations ministérielles et de décrets contre les MGF/E en 2010, comme le décret pris en [Guinée](#). Le Programme conjoint a appuyé l'adoption de la loi [Ougandaise](#) d'interdiction des mutilations génitales féminines, et des projets de loi similaires sont actuellement diffusés et débattus au sein des Parlements au [Kenya](#), en [Éthiopie](#) et en [Guinée-Bissau](#).

En 2010, le Programme conjoint a collaboré à des audiences parlementaires sur les MGF/E en [Gambie](#), en [Mauritanie](#), au [Sénégal](#) et en [Ouganda](#). Il a par ailleurs appuyé une conférence interparlementaire à Dakar qui a lancé un appel pour l'interdiction de la pratique à l'échelle continentale. Entre autres, ces réunions ont examiné l'état des législations nationales contre les MGF/E, encouragé la compréhension du texte du Protocole de Maputo sur les droits des femmes et comment ses principes peuvent être appliqués à une législation efficace contre les MGF/E, rehaussée le dialogue politique et préconisé le réseautage transfrontalier. En outre, le Programme conjoint a accordé un appui technique aux parlementaires dans les pays cibles (à travers l'utilisation d'approches novatrices telles que la vidéo) pour renforcer leurs capacités à adopter la législation la plus efficace possible par l'échange des bonnes pratiques parmi les militants anti MGF/E, les autorités publiques et la société civile à travers la sous-région.

Le Programme conjoint a aidé le [Soudan](#), [Djibouti](#), [l'Égypte](#), le [Sénégal](#), le [Burkina Faso](#), [l'Ouganda](#) et la [Guinée](#) à appliquer les lois contre les MGF/E par le biais d'activités à différents niveaux. Afin de favoriser des discussions ouvertes sur les MGF/E, le Programme conjoint a étoffé la collaboration et la coordination entre les gouvernements, les législateurs, la police et la société civile. Il a apporté son concours à l'élaboration de curriculums de formation pour les femmes officiers de police au [Soudan](#) sur des sujets tels que les enquêtes criminelles sur la violence contre les femmes, ainsi que le renforcement des capacités des juges, procureurs et avocats en [Guinée-Bissau](#), en [Éthiopie](#), au [Soudan](#), à [Djibouti](#) et au [Burkina Faso](#). Le Programme conjoint a également reçu des demandes de renforcement de capacités formulées par divers acteurs dans ces pays. En outre, la formation de groupes de travail nationaux, regroupant plusieurs parties prenantes dans plusieurs pays cibles, a abouti à une amélioration générale de la coordination des interventions juridiques.

En [Ouganda](#), au [Sénégal](#), en [Guinée](#) et au [Soudan](#), le Programme conjoint a accordé un appui financier et technique aux ministères du gouvernement pour traduire les textes des lois contre les MGF/E dans les langues locales, en imprimer des exemplaires et les diffuser.

Au total, 198 actions judiciaires ont été intentées en 2010 contre les contrevenants dans les pays cibles, avec le [Burkina Faso](#) et l'[Ethiopie](#) au premier rang dans ce domaine.

**Tableau 4 : Actions en justice contre les auteurs de MGF/E en 2010**

Pays*	Nombre d'actions judiciaires contre les contrevenant
Burkina Faso	23
Djibouti	-
Egypte	12
Ethiopie	131
Gambie	-
Guinée	5
Guinée Bissau	-
Kenya	7
Sénégal	11
Somalie	2
Soudan	3
Ouganda	4
<b>Total</b>	<b>198</b>

\*Les pays cibles utilisent encore différents systèmes de suivi-évaluation. À l'heure actuelle, un système uniforme de suivi-évaluation est en cours d'élaboration pour s'assurer que tous les pays cibles utilisent les mêmes normes d'évaluation.

Au cours des 20 dernières années, le [Burkina Faso](#) a connu des progrès constants dans l'abandon graduel des MGF/E. Le gouvernement a créé une ligne téléphonique national d'appel d'urgence appelée Le Téléphone Vert : "SOS Excision" pour signaler les cas de filles excisées. Depuis 1996, lorsque le pays a légalement interdit la pratique, les nombreux appels sur la ligne d'urgence se sont traduits par des interventions et poursuites judiciaires. Entre 1997 et 2005, des condamnations ont été prononcées contre 94 exciseuses et parents pour avoir violé la loi anti MGF/E ; entre 2005 et 2009 le nombre est passé à 686. En 2008, un rapport a été publié indiquant que les MGF/E étaient en baisse au Burkina Faso<sup>6</sup>.

En 2010, la loi a été accompagnée par des campagnes éducatives contre les MGF/E. «Nous travaillons avec la gendarmerie», explique Günter Lanier de l'UNICEF au Burkina. "Un groupe de gendarmes, d'assistants sociaux et parfois de gens de la radio locale sortent dans les villages pour y mener des activités de sensibilisation. Le Programme conjoint a donné à la gendarmerie un important rôle national d'avocat contre les MGF/E ». Mais il note que souvent les gendarmes ne sont pas très mobiles. Ils ont tendance à être entravés par le coût élevé de l'essence lorsqu'ils essaient de donner suite à une affaire.

D'autres pays ont vu quelques cas de MGF/E portés devant les juridictions pénales. En [Egypte](#), où une loi contre la pratique a été adoptée en 2008, le faible nombre de poursuites est imputé à l'absence d'une stratégie cohérente pour la surveillance des médecins qui effectuent des MGF/E, à l'absence de culture de dénonciation de la violence et à la simple négligence. Il a été recommandé que d'autres recherches soient entreprises pour analyser le faible niveau d'application dans un certain nombre de pays dotés de lois anti MGF/E.

### La loi a besoin de l'appropriation communautaire

En général, pour être efficace, la pertinence des lois anti MGF/E par rapport aux besoins des populations doit être perçue. En outre, le succès de ces lois dépend du fait que les individus les mettant en œuvre au nom de l'Etat sont perçus ou non comme des partenaires dignes de la confiance des personnes et qui comprennent les problèmes locaux à partir des perspectives des populations. Par exemple, ces personnes doivent comprendre (tout en ne l'acceptant pas) pourquoi des femmes peuvent infliger une douleur et des blessures physiques à leurs filles pour exprimer de l'amour et de l'affection maternels. Par conséquent, l'élaboration de la loi anti MGF/E doit aller de pair avec une approche au changement social que la communauté a faite sienne. Des lois fortement ancrées dans les populations et faisant l'objet d'une appropriation communautaire sont susceptibles d'accomplir des performances considérables en termes d'application et de pérennité.

6. Analysis of the Evolution of the Practice of Female Genital Mutilation/Cutting in Burkina Faso, The Population Council, 2008

## SECTION 3

### METTRE FIN AUX MGF/E A TRAVERS LES ACTEURS REGIONAUX



Photo: Inter-African Committee (IAC)

Atelier destiné aux jeunes en Ouganda

*“Pour créer un ‘environnement propice’, AIDOS travaille avec les médias, surtout la radio. Nous avons introduit un nouveau format radiophonique – le documentaire audio – qui nous permet de faire des interviews détaillées sur le terrain. Ainsi, les populations peuvent exprimer leurs sentiments et les auditeurs peuvent facilement s’identifier aux intervenants. Nous interrogeons les femmes et les hommes qui adoptent une nouvelle compréhension des MGF/E, renégocient et redéfinissent leurs traditions afin qu’elles reflètent l’égalité des sexes et le respect des droits humains.”*

Cristiana Scoppa, Chargée de programme, AIDOS



En tant qu'initiative transfrontalière couvrant 12 pays, le Programme conjoint travaille en partenariat avec quatre ONG internationales :

- INTACT (Réseau international pour analyser, communiquer et transformer la campagne contre l'excision), coordonnée à partir du bureau de Population Council au Caire,
- AIDOS (Associazione Italiana Donne Le lo Sviluppo/Association pour le Développement des Femmes), basée en Italie,
- NPWJ, (non c'è Pace Senza Giustizia/No Peace Without Justice – Pas de Paix sans Justice), basée en Italie, et
- CI-AF (Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des filles), basée en Éthiopie.

Comme en témoignent les exemples suivants, les activités transfrontalières présentent un net avantage grâce à la plus grande possibilité d'échanges d'expériences entre les pays.

## Les activités transfrontalières renforcent l'élan du processus d'abandon

### *INTACT Réseau pour la coopération sud-sud*

Le Programme conjoint travaille avec INTACT, le Réseau International pour Analyser, Communiquer et Transformer la Campagne contre les MGF/E. C'est un groupe international de chercheurs, d'universitaires et de militants engagés à apporter des preuves scientifiques afin d'influencer la campagne pour l'éradication des MGF/E.

En 2010, INTACT a créé une communauté en ligne - JP Comm, <http://knowledge-gateway.org/Community> – pour augmenter les interactions et le partage de savoirs entre les personnes travaillant sur le Programme conjoint dans 17 pays africains, et pour développer la communication avec le grand réseau d'INTACT. JP Comm compte actuellement 30 membres. Dans le cadre de ses efforts de renforcement des capacités, INTACT a tenu deux conférences en ligne en 2010 (une en anglais, une en français) sur le travail avec les chefs religieux pour accélérer l'abandon des MGF/E à l'intention des personnes participant au Programme conjoint. Les membres de JP Comm ont également accès au bulletin d'information électronique trimestriel d'INTACT, qui fait le point sur les récents événements dans la communauté mondiale des MGF/E, ainsi que sur les activités du Programme conjoint. Pour aider à la gestion des connaissances, une bibliothèque électronique des communications et publications du Programme conjoint a été créée sur JP Comm. INTACT utilise également Facebook pour accroître la communication informelle entre les membres du programme.

En réponse à une demande de la communauté d'INTACT, des experts en matière de MGF/E travaillant avec le Programme conjoint ont été invités pour servir de personnes ressources dans les forums de discussion en ligne et les conférences sur le Web. INTACT a également organisé deux visites en Egypte de personnes-ressources Soudanaises pour partager les expériences de leur pays dans la lutte contre la médicalisation des MGF/E et l'adoption de législation pour accélérer l'abandon de la pratique. Ce dialogue a permis une augmentation de la communication, des discussions et des échanges d'expériences Sud-Sud.

Il faut noter que la barrière linguistique entre les membres francophones et anglophones doit être constamment surmontée pour améliorer la participation des membres dans les activités futures. Néanmoins, INTACT est clairement bénéfique à un large éventail de militants anti MGF/E, et il est recommandé qu'il soit davantage soutenu et développé.

### *Pas de Paix Sans justice (NPWJ) pour une législation efficace*

Le Programme conjoint soutient l'organisation italienne Pas de Paix Sans Justice (Non c'è giustizia senza rythme) afin de contribuer à l'élaboration d'une législation efficace contre les MGF/E. NPWJ travaille avec les parlementaires, les autorités gouvernementales et les organisations de la société civile pour la protection et la promotion des droits humains, la démocratie, la primauté du droit et la justice internationale. Ses activités

d'inspiration locale sont conçues pour renforcer le dialogue politique et renforcer les capacités des législateurs. Elle collabore avec les membres du parlement qui ont démontré un intérêt à mettre fin aux MGF/E et à travailler avec les autorités publiques chargées de l'application des lois contre la pratique.

En 2010, NPWJ a consolidé les partenariats existants et créé de nouveaux partenariats, favorisant la coopération et la coordination transfrontalière dans la région. NPWJ travaille à promouvoir la législation et les politiques institutionnelles liées aux MGF/E. En partenariat avec le Programme conjoint, NPWJ a élaboré des politiques d'inspiration locale dans les pays cibles. Des audiences parlementaires ont eu lieu en [Gambie](#), en [Mauritanie](#), au [Sénégal](#) et en [Ouganda](#), comme cela a été le cas pour une conférence interparlementaire, au cours de laquelle une déclaration appelant l'interdiction des MGF/E a été adoptée. Egalement en 2010, dans le cadre d'une stratégie globale pour unifier et mobiliser les chefs d'Etat à déposer une résolution de l'Assemblée générale visant à interdire les MGF/E dans le monde entier, les parlements de l'Ouganda et de la [Guinée-Bissau](#) ont voté pour inclure les MGF/E à l'ordre du jour du 15e Sommet de l'Union Africaine.

Dans l'ensemble, une leçon importante pour les activités futures réside dans la nécessité d'être sensible à l'évolution politique en ce qui concerne la législation sur les MGF/E dans chaque pays. Au [Mali](#), par exemple, en 2010 il y a eu un affrontement avec les forces conservatrices sur le nouveau code de la famille. NPWJ a modifié ses activités et adapté ses stratégies pour faire face à ce défi.

### *Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles (CI-AF) pour la mobilisation de la jeunesse*

À ce jour, le Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles (CI-AF) a formé plus de 250.000 jeunes africains sur les effets dangereux des MGF/E. En 2010, avec l'appui du Programme conjoint, il a renforcé son programme de formation des jeunes en tant que pairs éducateurs et militants. Il a organisé un atelier sous-régional de mobilisation pour les jeunes à Kampala sur le thème "Permettre aux jeunes gens d'accélérer l'éradication des mutilations génitales féminines (MGF)", avec la participation de 30 leaders de jeunes venus d'Ethiopie, du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda, qui ont tous promis de poursuivre la campagne une fois rentrés chez eux. Pour renforcer davantage le réseau des jeunes et encourager les adolescents à jouer un rôle central dans l'abandon des MGF/E, les participants ont été invités à se joindre au dialogue sur le site Web du Forum du CI-AF : (<http://iacforum.46.forumer.com/>). Cette plate-forme de dialogue interactif permet des échanges d'idées, d'informations, d'activités et d'expériences au sein du réseau des jeunes du CI-AF. Les participants ont pu découvrir également la page Facebook du CI-AF, le site de réseau social qui leur permet d'interagir activement avec le CI-AF et entre eux, et de faire des commentaires et publier des informations sur les MGF/E et d'autres questions pertinentes pour le CI-AF.

### *L'Association pour le développement des femmes (AIDOS) pour le renforcement des capacités des médias*

Les médias ont le pouvoir à la fois de mobiliser les émotions des gens et de générer de nouveaux discours. En 2010, le Programme conjoint a apporté son concours à AIDOS (Voir aussi les médias, infra) dans ses efforts pour renforcer les capacités des médias à correctement faire des reportages sur les MGF/E et encourager le dialogue communautaire sur la pratique. AIDOS, à son tour, a travaillé avec l'Association des Femmes Journalistes du Kenya (AMWIK), l'Association Tanzanienne des Femmes Journalistes (TAMWA), et l'Association Ethiope des Femmes Journalistes (EMWA) sur la question des MGF/E.



Photo: J. Zenti

Le cameraman Maxwell Odhiambo s'apprête à enregistrer une interview avec Jane Thuo, directrice d'AMWIK, l'Association des femmes journalistes du Kenya dans le cadre du documentaire vidéo "Abandonner les MGF/E sur la FM".

Pendant la période considérée, AIDOS a formé des journalistes, encouragé la couverture médiatique locale des MGF/E, partagé des résultats de recherche et éléments d'actualité sur l'évolution des politiques nationales et internationales et distribué des communiqués de presse. La promotion de la couverture médiatique au niveau local a permis à des organisations partenaires telles que AIDOS de mettre en œuvre des stratégies médiatiques: passer en revue la couverture médiatique des questions de MGF/E ; contacter des journalistes ; diffuser des communiqués de presse et autres documents d'information, gérer le portail (<http://www.aidos.it/lang/>) afin de partager l'information via l'Internet ; répondre aux questions posées par les journalistes et produire des émissions radiophoniques sur les MGF/E. AIDOS a également organisé un atelier de renforcement des capacités sur les formats radiophoniques novateurs pour promouvoir l'abandon des MGF/E. En outre, AIDOS a restructuré et mis à jour le site [www.stopfgmc.org](http://www.stopfgmc.org) et créé une page Facebook correspondante. Dans l'ensemble, AIDOS est un acteur clé dans les efforts en cours pour impliquer les médias dans les pays cibles et renforcer leurs capacités.

### *Coalitions pour mettre fin aux MGF/E*

En 2010, 239 réunions intercommunautaires, transfrontalières ont été tenues et 67 coalitions actives ont mené des activités transfrontalières. Un des nombreux exemples de ces dernières se trouve dans une équipe du Kenya qui a visité le Soudan pour s'informer de l'expérience du Soudan en matière d'abandon des MGF/E. Une autre équipe du Soudan a été invitée en Egypte pour un partage d'expériences et discuter de la médicalisation des MGF/E et ses implications pour le processus d'abandon. Les participants ont estimé que les réunions étaient instructives et productives pour les stratégies et activités futures. Enfin, la Somalie a accordé une subvention à un groupe religieux soudanais pour lui permettre, à son tour, d'offrir une assistance technique aux chefs religieux en Somalie.

L'approche d'autonomisation communautaire de Tostan est un exemple où les populations dans les pays voisins sont invitées à assister à une déclaration publique d'abandon. Toutes les 502 déclarations publiques faites par les communautés appuyées par Tostan au Sénégal en 2010 comportaient un volet transfrontalier.

Au cours de l'année, le Programme conjoint et l'Association des Parlementaires Européens pour l'Afrique (AWEPA) ont signé une lettre d'intention pour accroître la sensibilisation sur les MGF/E chez les parlementaires européens et africains. De nouveaux partenariats ont également été noués, se traduisant entre autre par un nouvel engagement de soutien du Luxembourg.

Il est recommandé de développer au cours des prochaines années, une encore plus grande coordination et collaboration avec des partenaires clés au sein des pays, ainsi que d'autres échanges transfrontaliers afin d'accélérer le mouvement d'abandon à grande échelle des MGF/E.

## SECTION 4

### METTRE FIN AUX MGF/E A TRAVERS LES ACTEURS MONDIAUX



Photo: Tostan

Jeunes filles exécutant des chansons et saynètes pour la foule à l'occasion de la déclaration publique, Sénégal

*“Ce qui est unique dans le Programme conjoint UNFPA-UNICEF, c’est qu’il a appris à jouer un rôle essentiel en étant flexible, en aidant à identifier les lacunes et en maintenant un flux régulier d’informations parmi les nombreux partenaires qui ont rejoint cette initiative au cours des dernières années.”*

Amal Fahmy, Responsable du Programme national UNFPA en Egypte

Au niveau mondial, le Programme conjoint a collaboré avec plusieurs partenaires clés au développement en 2010 et organisé huit manifestations mondiales de plaidoyer sur les MGF/E. Il a apporté un appui technique à la Réunion ministérielle sur les MGF/E, co-présidée par les gouvernements de l'Italie et de l'Égypte en tant que programme officiel en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le but de cette réunion était de discuter de la possibilité de déposer une résolution des Nations Unies sur les MGF/E à l'Assemblée Générale. Le plus important résultat a été la reconnaissance explicite par les États Membres de l'ONU que les MGF/E fonctionnent comme une norme sociale. Un large consensus a été atteint sur la nécessité de soutenir une approche holistique culturellement sensible, qui se concentre sur l'éducation et la sensibilisation et qui conduit vers des engagements publics en faveur de l'abandon. En outre, les États membres ont également convenu qu'une législation était nécessaire pour appuyer le processus de changement communautaire.

Au cours de la réunion de la Commission sur la condition de la femme en 2010, le Programme conjoint a appuyé une manifestation parallèle officielle sur les MGF/E organisée par les gouvernements de l'Italie et de l'Égypte et le groupe africain, sous la présidence de la Première Dame du Burkina Faso. Il a proposé une directive politique à la CEDAW et au CRC dans leur sélection des thèmes de pratiques nocives et de violence sexo-spécifique comme sujets pour leur première observation et recommandation générale conjointe. A la suite de cette directive, une première mouture du premier commentaire général conjoint des deux agences sera discutée à la session conjointe en 2011 à Genève.

Le Programme conjoint a appuyé le renforcement des capacités pour diffuser les informations sur la perspective de normes sociales auprès du personnel des agences de l'ONU, des gouvernements nationaux et d'autres partenaires. Par exemple, les membres du personnel d'UNFPA et de l'UNICEF ont participé à un cours de deux semaines sur l'application pratique de la recherche sur les normes sociales, organisé en partenariat avec l'Université de Pennsylvanie. A son retour au Burkina Faso après le cours, un participant a organisé et dirigé une formation sur le sujet au profit des membres du gouvernement, la police et des ONG à Ouagadougou. D'autres participants ont exprimé le besoin d'un plus grand renforcement des capacités de cette nature au niveau national à l'avenir.

De nouveaux partenariats ont également été mis en place, dont un des résultats est une nouvelle promesse de soutien du Luxembourg. Le Programme conjoint a également établi de nouveaux partenariats grâce à une réunion avec le cabinet de la Commissaire européenne désignée Viviane Reding. Ces interactions avec l'UE ont jeté les bases d'une collaboration future pour l'élaboration d'une stratégie européenne commune sur les MGF/E en vue d'accélérer l'abandon des MGF/E en Afrique et dans les communautés de la diaspora.

Le Programme conjoint a également consolidé et renforcé ses partenariats avec plusieurs agences des Nations Unies, des agences internationales de coopération et de développement et des fondations privées. Ceci permet de construire le soutien des donateurs et contribue à réunir les ressources pour un mouvement mondial vers l'abandon de la pratique, tout comme la participation du Programme conjoint à la neuvième réunion annuelle du Groupe de travail des donateurs sur les MGF/E.



*Jeunes filles d'Egypte - Photo: UNFPA*



# PARTIE 2

## COMPOSANTES TRANSVERSALES



Photo: UNFPA

Agent communautaire de santé en Ethiopie

## Santé, Média et Recherche, Suivi et Évaluation

# SECTION 1:

## MEDIA

Les médias sont un puissant outil de communication pour susciter un changement dans les normes sociales. En 2010, au total, 2.784 événements médiatiques sur les MGF/E ont eu lieu dans les pays cibles. Au Kenya, en Éthiopie et en Tanzanie, AIDOS, en collaboration avec les organisations médiatiques nationales de femmes (voir aussi les partenaires régionaux), a lancé des stratégies médiatiques innovantes pour promouvoir l'abandon des MGF/E dans ces pays. Une de ces stratégies comportait la diffusion d'une émission radiophonique à Nairobi intitulé «L'abandon des MGF/E sur la FM! ». Un nombre croissant de journalistes ont été invités à assister aux déclarations publiques d'abandon à grande échelle. Des documentaires sur ces événements ont été produits en Égypte et en Éthiopie avec le soutien du Programme conjoint.

**Tableau 5: Événements médiatiques sur les MGF/E en 2010**

Pays*	Nombre d'événements médiatiques sur les MGF/E organisés en 2010
Burkina Faso	445
Djibouti	3
Égypte	76
Éthiopie	11
Gambie	114
Guinée	360
Guinée Bissau	144
Kenya	13
Sénégal	1592
Somalie	3
Soudan	20
Ouganda	3
<b>Total</b>	<b>2784</b>

\* Pays cibles utilisent encore différents systèmes de suivi-évaluation. À l'heure actuelle, un système uniforme de suivi-évaluation est en cours d'élaboration pour s'assurer que tous les pays cibles utilisent les mêmes normes d'évaluation.

\*\*Ces accomplissements sont le résultat de la combinaison des fonds octroyés par plusieurs donateurs à l'UNICEF, à UNFPA et aux partenaires de la société civile.

### Renforcement des capacités des médias sur les MGF/E

Toujours en collaboration avec AIDOS (voir aussi les acteurs régionaux), ainsi que des partenaires nationaux et locaux, le Programme conjoint a renforcé son soutien à la formation des médias pour développer l'expertise du personnel des médias et améliorer les reportages sur les MGF/E dans les pays cibles. Par exemple, le Programme conjoint a appuyé la formation de journalistes pour dresser des rapports sur les questions de santé en Gambie. En Guinée-Bissau, une cartographie de l'information sur les MGF/E a été effectuée afin d'élaborer un plan de communication stratégique et une stratégie en vue de poursuivre la formation des journalistes. Un groupe central de spécialistes a été mis en place au Soudan pour assurer le suivi des campagnes sur les MGF/E dans les médias. Par ailleurs, une initiative a été lancée au Kenya et au Soudan pour créer des prix de journalisme pour les meilleurs reportages sur les MGF/E en presse écrite, radio et télévisuelle.

AIDOS a produit un film intitulé Vite en Cammino (Vies en Mouvement) qui examine la question des MGF/E à partir du point de vue d'un immigré africain vivant en Italie. Ce film a été visionné à travers plus de 100 projections publiques dans toute l'Italie par des associations d'émigrés et des émigrés africains, des ONG et agents de santé au service des communautés d'émigrés, des écoles, des médias et des organisations travaillant sur la prévention des MGF/E.





Une autre pratique puissante des médias comporte des efforts pour donner une voix aux membres de la communauté qui, autrement, ne pourraient pas toujours s'exprimer ouvertement dans la société. En [Guinée-Bissau](#), par exemple, la chaîne nationale de radio Bombolon, soutenu par le Programme conjoint, présente une émission hebdomadaire où un réseau d'enfants et de jeunes journalistes discutent des droits des jeunes. Un autre exemple se trouve en [Ethiopie](#), où des étudiants ont été interviewés et leurs histoires largement diffusées sur Radio Afar.

## La jeunesse et les médias sociaux : Discuter des MGF/E sur Facebook et Twitter

Les nouveaux médias sociaux tels que Facebook et Twitter présentent d'excellentes occasions d'interaction, de discussion et de dialogue avec les membres des communautés locales à travers le monde. Ces médias sont particulièrement efficaces à prendre en charge et engager les adolescents. Les jeunes sont encouragés à utiliser Facebook pour débattre des MGF/E avec leurs pairs, de leurs propres points de vue et discuter de la pratique avec la communauté mondiale dans son ensemble, y compris des membres de la famille vivant à l'étranger.

Au [Kenya](#), Facebook a été utilisé dans le cadre de sessions de formation des jeunes où les jeunes femmes et hommes étaient encouragés à partager des informations sur les MGF/E avec leurs amis de Facebook. Ils continuent ensuite à discuter de la pratique sur Facebook avec d'autres jeunes en dehors de la salle de formation.

De diverses manières et à plusieurs niveaux, les médias jouent un rôle important dans les efforts pour mettre fin aux MGF/E. Non seulement ils diffusent des informations, mais ils ont aussi le pouvoir de mobiliser des sentiments positifs et négatifs, tout comme celui de permettre aux gens d'être en liaison les uns avec les autres au niveau mondial.

## Limiter les messages négatifs des médias

Cependant, les médias peuvent également être contre-productifs vis-à-vis de l'abandon accéléré des MGF/E et même dangereux si des informations incorrectes sont diffusées au niveau local, régional ou mondial. Parmi les exemples de 2010 illustrant l'énorme pouvoir des médias et la nécessité d'une approche culturellement sensible, on peut citer les comptes-rendus sur les MGF/E et le processus d'abandon au [Sénégal](#), sur les leaders religieux et les déclarations publiques, et en [Ouganda](#) sur les exciseuses traditionnelles et la législation. Ces comptes-rendus partiels et peu nuancés ont déclenché des débats publics passionnés au niveau national et international. Ils ont considérablement sapé le travail du Programme conjoint et sa capacité à interagir de manière respectueuse avec les communautés.

Dans un effort pour contrer cette couverture de sensationnalisme, en 2010, le Programme conjoint a produit un film culturellement sensible, "Sénégal: au-delà de la Tradition" qui a été diffusé sur les réseaux mondiaux de télévision tels que CNN, BBC Arabe, France 24, Danemark 4 et 55. CNN à elle toute seule atteint 250 millions de foyers dans le monde.

En résumé, les médias peuvent être utilisés comme un puissant outil politique par les différents acteurs à différents niveaux, tant sur la scène nationale qu'internationale. Ils ont le pouvoir de présenter des récits sur les efforts de changement social et de transmettre de nouvelles informations sur les alternatives à des normes sociales dangereuses. Par conséquent, une couverture médiatique favorable et continue assurée par des journalistes avertis et bien formés, est clairement nécessaire pour accélérer l'abandon des MGF/E. Avec l'utilisation d'une approche médiatique contextualisée et culturellement sensible, il y a une plus grande probabilité que les membres de la communauté reconnaissent leur propre condition de vie et commencent à réfléchir sur des normes sociales ancrées. Cela peut conduire à une plus grande implication des membres de la communauté dans le processus de changement social et à l'obtention plus rapide d'une réaction de la communauté.

Le résultat global de l'appui du Programme conjoint aux médias au cours de l'année 2010 a été une augmentation évidente du nombre et de la qualité des articles sur les MGF/E, ainsi qu'un niveau plus élevé de compréhension de la pratique chez les journalistes, éditeurs, directeurs et producteurs dans les pays ciblés pendant cette année.

## SECTION 2: SANTÉ

### Améliorer la réponse des systèmes de soins de santé aux MGF/E



Photo: UNFPA

*L'honorable député Leshomo et le Ministre Assistant, l'honorable Linah Jebii Kilimo nominés, à l'Hôpital Provincial de Nyeri au Kenya*

En 2010, le Programme conjoint a lancé un certain nombre d'activités locales, nationales et transfrontalières pour améliorer la réponse des systèmes de soins de santé aux MGF/E. Au total, 484 établissements de santé dans les 12 pays cibles ont intégré la gestion des complications des MGF/E dans leurs systèmes de soins de santé. Le Programme conjoint a formé 1.429 prestataires de soins de santé dans le traitement des effets des MGF/E, et 41.121 femmes et filles en ont bénéficié. Au niveau mondial, le Programme conjoint et l'OMS ont lancé une stratégie pour empêcher les prestataires de soins de santé de pratiquer les MGF/E.

D'autres exemples d'activités en 2010 sont notamment le soutien apporté par le Programme conjoint aux stratégies de santé à [Djibouti](#), notamment la formation des médecins et sages-femmes dans les soins psychosociaux. Le département clinique de Ouagadougou au [Burkina Faso](#), avec l'appui du Programme conjoint, est non seulement spécialisé dans le traitement des complications des MGF/E, mais en 2010 son personnel a également formé des prestataires de soins de santé dans les régions reculées du pays pour dispenser un meilleur traitement aux femmes souffrant des effets de la procédure. En [Guinée-Bissau](#), 50 femmes souffrant de fistule vaginale, parfois une conséquence des MGF/E, ont reçu un traitement dans le cadre de la campagne nationale pour traiter cette condition.

**Tableau 6 : Initiatives de soins de santé menées en 2010**

Countries*	Nombre de structure de santé intégrant la gestion des complications des MGF/E	Nombre de prestataires de soins de santé formés	Nombre de femmes/filles ayant reçu des services pour des complications liées aux MGF/E
Burkina Faso	25	154	97
Djibouti	-	-	-
Egypte	350	771	484
Ethiopie	12	73	34,007
Gambie	4	8	275
Guinée	-	50	-
Guinée Bissau	ND	ND	251
Kenya	16	3	7
Sénégal	-	-	-
Somalie	-	20	-
Soudan	77	350	6000
Ouganda	-	-	-
<b>Total</b>	<b>484</b>	<b>1,429</b>	<b>41,121</b>

\*Pays cibles utilisent encore différents systèmes de suivi-évaluation. À l'heure actuelle, un système uniforme de suivi-évaluation est en cours d'élaboration pour s'assurer que tous les pays cibles utilisent les mêmes normes d'évaluation

La poursuite du renforcement des capacités des prestataires de soins de santé dans les pays cibles est nécessaire, de même que les campagnes de sensibilisation qui touchent les femmes en général, non seulement celles qui présentent de graves complications sanitaires dues aux MGF/E. Souvent, les femmes peuvent ne pas demander de l'aide professionnelle, car l'apparence de mauvaise santé, même si elle n'est pas liée aux MGF/E, peut être une source de honte et d'embarras. L'utilisation des services de santé peut être considérée comme un choix qui va à l'encontre des normes de la féminité et peut ternir donc l'image d'épouse forte et de mère d'une femme. Les complications de santé sont donc souvent dissimulées, et de nombreuses femmes souffrent des conséquences des MGF/E dans le silence.



Photo: UNFPA

Agent communautaire de santé en Ethiopie

Le personnel de santé qui manque de connaissance adéquate et qui n'est pas sensible à la culture peut faire plus de mal que de bien. Néanmoins, beaucoup de personnes font confiance au personnel médical pour orienter leurs décisions au sujet de leur corps et leur santé, notamment au sujet des MGF/E. Par conséquent, il est aussi important d'impliquer les médecins que les chefs religieux dans la campagne contre la pratique.

En 2010, le Programme conjoint a intensifié ses efforts pour mieux intégrer les implications sanitaires des MGF/E dans les stratégies nationales de santé reproductive et pour protéger les femmes qui ont déjà été soumises à la pratique.

De nombreux ateliers, sessions de formation et missions techniques ont été organisés pour les prestataires de soins de santé et autres professionnels de la santé concernés, notamment les accoucheuses traditionnelles en [Éthiopie](#), en [Gambie](#), en [Guinée-Bissau](#), au [Kenya](#) et à [Djibouti](#). Les prestataires de soins de santé à Djibouti ont suggéré d'inclure des psychologues pour prendre en charge les effets psychologiques des MGF/E (particulièrement la douleur atroce de l'infibulation) ainsi que leurs conséquences médicales et physiques.

## Contre la médicalisation des MGF/E

Dans certains pays, comme l'[Égypte](#), la responsabilité de la santé d'une femme n'est plus une affaire de famille, mais elle est de plus en plus liée à une médicalisation générale du corps. Cela fait partie d'une tendance à la «modernisation» et a donné lieu à de nouvelles formes de MGF/E. Comme mentionné précédemment, la médicalisation des MGF/E peut être une conséquence involontaire des efforts pour mettre fin à la pratique, car elle est censée être plus sûre et jugée appropriée à la vie «moderne». En outre, dans certains pays, les chefs religieux tout comme les médecins cautionnent le type Sunna des MGF/E (ablation mineure du clitoris), faisant valoir que le type dit Sunna n'est pas aussi dommageable que les autres types. Ces professionnels considèrent le type Sunna des MGF/E comme facultatif et non obligatoire et non passible de punition par Dieu.

Les MGF/E sont de plus en plus médicalisées et cautionnées par certains médecins dans des pays comme le [Kenya](#), [Djibouti](#), l'[Éthiopie](#), la [Somalie](#), le [Soudan](#) et l'[Égypte](#), où de nombreuses jeunes femmes assimilent la procédure à la chirurgie plastique, la considérant comme une modification corporelle qui rehausse la beauté. Cet avis est repris par certains médecins qui utilisent des mots tels que «mode» ou «pratique moderne» pour parler de la médicalisation des MGF/E. Les populations utilisent les cliniques de santé pour diverses questions sanitaires, et les MGF/E sont perçues par certains comme une simple procédure «sanitaire» bénigne.

Dans les pays qui ont des lois contre les MGF/E, certains professionnels de la santé et des accoucheuses traditionnelles exécutent la procédure en secret pour éviter des poursuites pénales. En [Ouganda](#) des rapports font état de MGF/E clandestines et de filles se rendant au [Kenya](#) pour y être excisées. C'est pourquoi le Programme conjoint, en collaboration avec les Ministères de la Santé et les autres acteurs concernés, appuie les efforts des pays pour prévenir et empêcher la médicalisation des MGF/E à travers un certain nombre de stratégies.

Au [Kenya](#), par exemple, un plan d'action provincial et un manuel de formation pour les prestataires de soins de santé, élaborés par la Division de la Santé de la Reproduction du Ministère de la Santé et de l'Assainissement, seront bientôt finalisés. En [Égypte](#), où les MGF/E sont très (et de plus en plus) médicalisées, le Ministère de la Santé et le Ministère d'État chargé de la Famille et de la Population ont élaboré, imprimé et disséminé un manuel de formation et un fascicule de questions & réponses pour les praticiens de soins de santé. Les matériels ont été intégrés dans le programme de formation pré-service pour les médecins égyptiens, et un manuel du formateur pour les médecins dans les hôpitaux publics et les unités de santé au niveau du gouvernorat a été finalisé. Un système de surveillance du suivi a également été mis au point pour dénoncer les médecins qui continuent à pratiquer les MGF/E en dépit de la loi les interdisant, en particulier dans les cliniques privées. Le système comprend un mécanisme de dénonciation anonyme semblable à la ligne d'appel du Conseil National pour l'Enfance et la Maternité.

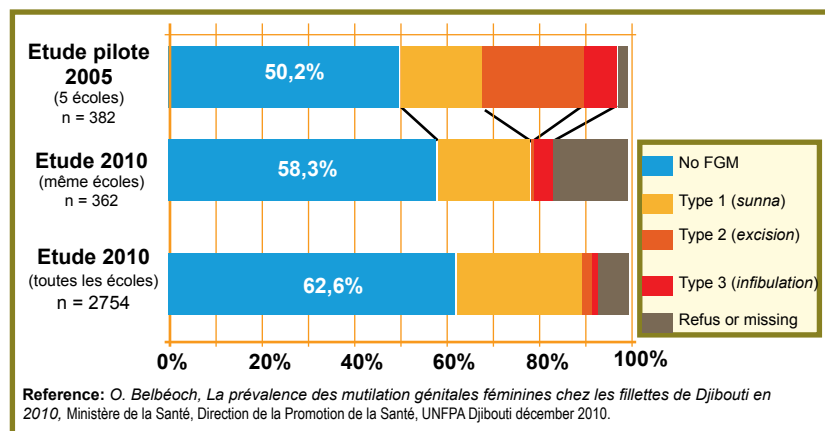
## SECTION 3: RECHERCHE, SUIVI ET ÉVALUATION

La recherche est essentielle pour mieux comprendre le phénomène des MGF/E dans ses contextes socioculturels spécifiques et par rapport aux changements sociaux et à la politique mondiale. La recherche sur les MGF/E informe les politiques aussi bien que la planification, et constitue un élément essentiel des initiatives du Programme conjoint. Toutefois, les capacités de suivi et d'évaluation sont encore limitées dans chacun des pays cibles.

### Recherche

En 2010, plus de 20 universitaires appartenant aux principales institutions internationales ont participé à la deuxième consultation académique sur les normes sociales de l'UNICEF, qui a fourni une excellente occasion de renforcer la collaboration des établissements universitaires avec le Programme conjoint et de stimuler de nouvelles recherches.

Au niveau national, le Programme conjoint a poursuivi son soutien à la collecte de données à [Djibouti](#), en [Gambie](#), au [Kenya](#), en [Guinée-Bissau](#) et au [Soudan](#), notamment des enquêtes en milieu scolaire, des analyses de situation et des études qualitatives. A [Djibouti](#), par exemple, une enquête auprès de 10 écoles primaires a été réalisée en 2005 en collaboration avec la Direction de la Promotion de la Santé du Ministère de la Santé. Elle a constaté que 55 pour cent des filles de six ans d'une classe de première année dans une école urbaine avaient été excisées. Lorsque l'étude a été répétée en 2010, 49 pour cent des filles étaient encore non excisées quatre ans plus tard. L'étude sera répétée en 2014 afin de mesurer la baisse des MGF/E chez les filles issues de différents groupes ethniques.



Au [Soudan](#), une étude qualitative sur les raisons de l'abandon des MGF/E a révélé trois principales motivations: les risques pour la santé, la dissociation de la pratique de la religion et l'apprentissage par interaction avec les groupes ethniques qui ne pratiquent pas les MGF/E. Ces résultats qui informeront les futurs travaux de la campagne Saleema, peuvent s'avérer également pertinents dans les pays voisins. Au [Burkina Faso](#), le Secrétariat Permanent du Comité National de Lutte contre la

Pratique de l'Excision (SP/CNLPE) reconnaît que depuis l'adoption de la loi en 1996, la collecte de données fiables sur les MGF/E reste un défi. Pour combler les lacunes dans la qualité des données recueillies sur le terrain et soutenir l'application de la loi, le SP/CNLPE est en train d'élaborer un projet pilote dans deux centres de santé.

Dans l'ensemble, il est donc important de soutenir une recherche forte au niveau local pour garantir la disponibilité de théories, méthodes et méthodologies comparables. En outre, la question de l'éthique de la recherche doit aussi être abordée.

## Suivi et Évaluation

La consultation annuelle faite par le Programme conjoint en 2010 a porté principalement sur le suivi des stratégies visant à accélérer l'abandon des MGF/E. Dans un effort pour développer des indicateurs et outils de suivi, évaluation et reportage davantage axés sur les droits humains et culturellement sensibles pour guider le travail de terrain et les analyses futures, le Programme conjoint a collaboré avec le Programme sur la Santé et les Droits Humains Internationaux (PIHHR) de l'École de Santé Publique de Harvard. Le PIHHR a également mis à jour le cadre logique du Programme conjoint, le rendant davantage axé sur les droits humains et culturellement sensible.

En outre, le PIHHR a élaboré et rédigé un guide opérationnel pour donner au personnel de pays et aux autres intervenants clés du Programme conjoint des informations sur les indicateurs proposés pour mesurer l'efficacité de la campagne contre les MGF/E. Le PIHHR a également élaboré une revue documentaire et des directives pour intégrer les droits humains dans le suivi et l'évaluation de la campagne (le cadre théorique et analytique) ainsi que des rapports de synthèse sur le contexte des pays. Les indicateurs qui servent essentiellement à promouvoir l'égalité de genre, les droits à la reproduction et l'autonomisation des femmes et adolescentes, aideront à suivre les réalisations du Programme conjoint et identifier ses contributions dans les efforts plus vastes de développement national.

En [Éthiopie](#), une évaluation a été faite pour analyser la mesure où les MGF/E ne sont plus pratiquées dans les districts qui en ont déclaré l'abandon, ainsi que pour documenter les bonnes pratiques pour y mettre fin. Les résultats de cette évaluation attendus en 2011, guideront les stratégies futures.



Fille de Djibouti - Photo: UNICEF





# PARTIE 3

## LEÇONS APPRISSES ET PERSPECTIVES

### Leçons apprises

En 2010, le Programme conjoint a directement atteint 12 pays africains et apporté une assistance technique à trois autres pays pour accélérer l'abandon des MGF/E. À la fin de cette troisième année d'investissement dans le Programme conjoint, une approche programmatique claire à la promotion de l'abandon des MGF/E, désormais adoptée par la majorité des bailleurs et ONG, a produit des résultats tangibles aux niveaux international, national et communautaire. Le Programme conjoint sert de catalyseur pour les actions aux niveaux national et sous régional. Les expériences sont entrain d'être partagées au sein des pays ciblés et la coopération Sud-Sud s'intensifie.

Lorsque les MGF/E fonctionnent comme une norme sociale, profondément enracinées dans des relations inégales de genre, elles constituent une violation des droits des filles et femmes. Cependant, une compréhension du contexte culturel révèle les motivations de protection qui sont derrière la pratique. Les efforts des 12 pays du programme en 2010 ont amené le monde plus près d'atteindre l'objectif d'abandon total de la pratique. Grâce à des lois plus fortes, une application et des efforts dirigés par la communauté, l'année 2010 a marqué une étape mesurable vers l'abandon, tout en permettant d'honorer, de valoriser et de protéger les cultures des communautés concernées.

Tout au long de ce rapport, nous avons vu des exemples d'actions fortes coordonnées, menées par UNFPA et l'UNICEF pour galvaniser le processus d'abandon collectif. Les pays participant au programme ont bénéficié de la collaboration et de la communication à travers les frontières à tous les niveaux, ce qui a contribué à stimuler d'importantes initiatives pour promouvoir l'abandon collectif au sein des groupes ethniques et des réseaux sociaux élargis. Trois millions de personnes ont reçu de nouvelles informations sur le préjudice et la violation des droits humains que constituent les MGF/E, et ceci a entraîné de grands changements dans les attitudes concernant la pratique. Le Programme conjoint a capitalisé sur cette évolution en organisant des discussions collectives et des événements de grande envergure qui permettent aux communautés, leaders religieux et gouvernementaux, et professionnels de la santé de parvenir à un consensus sur la cessation des MGF/E.

L'engagement des leaders religieux, quoique difficile dans certains endroits, s'est avéré crucial dans les communautés où la pratique des MGF/E est localement perçue comme faisant partie de l'Islam. Ailleurs, d'autres chefs formels et informels peuvent détenir une position d'influence égale ou même supérieure sur les communautés. Les enseignants constituent un autre important groupe pouvant influencer l'opinion publique, comme le démontre le cas de la Somalie. Un autre important groupe à engager davantage comme partenaire clé est constitué par les communicateurs traditionnels dont le double rôle de divertisseur et d'éducateur a démontré l'efficacité dans la sensibilisation et la prise de conscience, comme en Guinée par exemple.

Par conséquent, afin d'obtenir un plus grand impact, il est important que l'appropriation locale de l'approche de changement social soit largement répandue dans tous les pays cibles à l'avenir. Par ailleurs, la capacité des organisations communautaire doit être renforcée non seulement afin de promouvoir le changement dans des communautés particulières, mais aussi pour permettre aux actions concrètes et bonnes pratiques de servir de modèles pour d'autres communautés, faisant ainsi la promotion de politiques novatrices aux niveaux national, transfrontalier et global.

En dépit des importants progrès, il faudra davantage de financement pour maintenir l'élan déjà atteint par un certain nombre de pays et renforcer, développer et élargir l'approche culturellement sensible du Programme conjoint. Un financement est également nécessaire pour renforcer les capacités de suivi et d'évaluation au sein des pays afin de déterminer quelles interventions sont efficaces et celles qui ne le sont pas. Une augmentation des ressources permettra non seulement d'accélérer l'abandon des MGF/E, mais contribuera aussi à un changement social durable au sein des communautés et dans la communauté mondiale dans son ensemble.

## Les perspectives

L'approche holistique, culturellement sensible et participative du Programme conjoint UNFPA-UNICEF basée sur une fondation ferme de droits humains, cherche à faire de la place pour les voix moins dominantes: celles des femmes et hommes dans le contexte de leurs communautés. Cette approche consistant à incorporer l'appropriation locale est conçue pour étendre l'objectif d'abandon à grande échelle des MGF/E du Programme conjoint au-delà des frontières nationales.

### Le besoin de renforcement des capacités et de coordination à tous les niveaux

Les perspectives appellent l'expansion de cette approche novatrice et holistique dans les pays cibles. Les capacités des partenaires clés au niveau local, ainsi que des médias et le secteur de la santé, doivent être renforcées. Un environnement favorable au niveau national est essentiel pour l'accélération de l'abandon des MGF/E, tandis qu'une approche régionale créative favorise les échanges d'expériences, y compris les bonnes pratiques, tout comme des difficultés et comment y faire face, entre les communautés et les gouvernements à travers les frontières nationales, notamment les groupes ethniques qui peuvent transcender ces frontières. Il faut parvenir à la compréhension générale que ce qui constitue une bonne pratique dans un contexte local peut ne pas s'appliquer dans un autre, même dans un même pays. Les catégories tels que le genre, la classe, l'âge et l'appartenance ethnique sont des facteurs importants à cet égard, ainsi que la dynamique actuelle et le contexte historique socio- culturelle et politique. Par conséquent, une meilleure attention à la nécessité de renforcer la coordination et la collaboration avec les partenaires au niveau transfrontalier est impérative. Une augmentation des activités médiatiques sociales par Internet est recommandée dans les pays où cela peut être ajouté à la programmation avec un modeste investissement supplémentaire de temps et de ressources.

### Reconnaitre l'importance du genre, des droits humains et de la culture

En 2011, il sera nécessaire d'intégrer davantage dans la programmation proprement dite des approches qui reconnaissent les priorités du genre, des droits humains et de la culture par rapport aux MGF/E. De meilleures connaissances et compétences peuvent aider à intégrer ces facteurs à chaque niveau de la programmation. Une concentration plus nette sur le genre, les droits humains et la culture dans l'année à venir peut déplacer la perspective des MGF/E d'une «affaire de femmes» à une affaire de genre, incluant une perspective relationnelle rassemblant à la fois les hommes et les femmes. Cette concentration inclusive reconnaît que les deux sexes sont à la fois actifs dans la création, le moulage et le maintien des idéologies et rôles de genre. Dans de nombreuses sociétés, les MGF/E sont perçues comme une pratique significative liée non seulement à des valeurs morales et à l'identité féminine mais aussi à l'identité du genre masculin et la virilité.

Donc, les femmes et les hommes doivent être des agents actifs dans le changement des normes sociales autour des MGF/E. Plutôt que d'être ignorés, les hommes devraient être également pris en compte dans la campagne contre la pratique. En 2010, le Programme conjoint en [Ethiopie](#) signalait: "Faciliter un processus par lequel une communauté est convaincue qu'elle doit abandonner les MGF/E nécessite une action sur toute la gamme des questions d'inégalité entre les genre." En utilisant ce que nous avons appris à travers ce programme, les perspectives d'avenir devront inclure l'application créative de stratégies sensibles au genre à chaque étape du processus et dans toutes les activités nationales et locales.

### La nécessité d'un meilleur suivi et évaluation

La recherche universitaire à partir de la perspective de genre et des droits humains devrait, par conséquent, faire partie intégrante du travail afin de révéler les catalyseurs du changement. Le suivi des résultats par la surveillance et l'évaluation de toutes les activités soutenues par le Programme conjoint est également crucial pour s'informer de façon continue à partir des contextes locaux, et y répondre de manière appropriée. Ces réponses locales appropriées, par exemple, peuvent aider à la construction d'une compréhension du rôle de la législation et à l'évaluation de l'impact et de la portée des lois dans les pays où elles ont été promulguées. En outre, une élaboration d'un système de suivi et d'évaluation en fonction du genre peut aider à contrer la discrimination et les stéréotypes sexistes.

***Les femmes aussi bien que les hommes doivent être des agents actifs pour changer les normes sociales sur les MGF/E.***



# ANNEXES

## CONTRIBUTIONS DES DONATEURS

Donateur	Contribution en monnaie locale	Contribution reçue en US\$	Date de la contribution	Redevance AA UNFPA	Contributions US\$ - Redevance AA UNFPA = Ressources Programmable
Irlande	500,000 EUR	737,463.13	18-Dec-07	7,374.64	730,088.49
Norvège	20,000,000 Kroner	3,642,987.25	13-Dec-07	36,429.87	3,606,557.38
<b>Total 2007</b>		<b>4,380,450.38</b>		<b>43,804.51</b>	<b>4,336,645.87</b>
Autriche	100,000 EUR	155,763.24	30-May-08	1,557.63	154,205.61
Italie	2,000,000 EUR	2,590,673.58	5-Dec-08	25,906.74	2,564,766.84
Norvège	20,000,000 Kroner	2,865,329.51	9-Dec-08	28,653.30	2,836,676.21
<b>Total 2008</b>		<b>5,611,766.33</b>		<b>56,117.67</b>	<b>5,555,648.66</b>
Norvège	20,000,000 Kroner	3,577,817.53	11-Dec-09	35,778.18	3,542,039.35
Suisse*		101,849.84			101,849.84
Privé/Individuel		1,635.00			1,635.00
<b>Total 2009</b>		<b>3,681,302.37</b>		<b>35,778.18</b>	<b>3,645,524.19</b>
Italie	1,000,000 EUR	1,360,544.22	29-Oct-10	13,605.44	1,346,938.78
Norvège	20,000,000 Kroner	3,373,819.16	21-Dec-10	33,738.19	3,340,080.97
Suisse	100,000 CHF	103,305.79	24-Dec-10	1,033.06	102,272.73
Privé/Individuel		162.97	31-Dec-10		162.97
<b>Total 2010</b>		<b>4,837,832.14</b>		<b>48,376.69</b>	<b>4,789,455.45</b>
<b>Total Contribution received</b>		<b>18,511,351.22</b>		<b>184,077.05</b>	<b>18,327,274.17</b>

\* En 2009, la suisse a accepté de transférer le solde résiduel d'un autre programme financé par UNFPA dans le Programme conjoint de MGF/E. Cette contribution ayant été préalablement comptabilisée dans les revenus de UNFPA, le solde a été ajouté à la part de revenus d'UNFPA et aucune redevance d'AA n'a été déduite.

## RAPPORT FINANCIER

Bureaux de pays, soutien technique global et partenaires sous-régional	Budget approuvé	Dépenses	Taux d'exécution
Burkina Faso	473,451	217,216	*46%
Djibouti	472,833	357,483	*76%
Egypte	412,173	372,038	*90%
Ethiopie	325,229	294,178	90%
Gambie	344,611	325,263	*94%
Guinée	320,957	292,764	91%
Guinée-Bissau	353,133	298,244	84%
Kenya	382,202	372,999	*98%
Sénégal	819,021	702,521	*86%
Somalie	229,625	195,733	*85%
Soudan	478,871	407,247	85%
Ouganda	285,391	270,142	95%
Partenaires sous régional	1,125,028	1,012,129	90%
Siège	1,013,749	970,397	96%
<b>TOTAL</b>	<b>7,036,273</b>	<b>6,088,353</b>	<b>87%</b>

\* A reçu des fonds supplémentaires en fin Novembre 2010

\*\* Ces chiffres sont provisoires. UNFPA soumet un rapport financier consolidé, certifié aux donateurs en sa qualité d'Agent Administratif et conformément à l'accord des donateurs du Programme conjoint des NU.

# TABLEAUX

Le contenu de ce rapport annuel est basé sur des indicateurs fournis par les pays cibles, qui utilisent encore différents systèmes de suivi et évaluation. À l'heure actuelle, un système uniforme de suivi et d'évaluation est en cours d'élaboration pour s'assurer que tous les pays cibles utilisent les mêmes normes d'évaluation.

## Tableau A : Une sélection des principales réalisations en 2010 : niveaux national et transfrontalier\*

### PRODUIT 1 :

#### Adoption, exécution et application effectives d'une politique et d'instruments juridiques nationaux pour promouvoir l'abandon des MGF/E

Actions judiciaires engagées contre les contrevenants des lois contre les MGF/E : ..... 198

### PRODUIT 2\*\* :

#### Engagement au niveau local pour l'abandon des MGF/E

Communautés ayant fait des déclarations publiques d'abandon des MGF/E : ..... 596

Familles au Soudan et en Egypte ayant abandonné la pratique : ..... 16 095

Animateurs formés : ..... 7524

Séances d'éducation communautaire tenues : ..... 71 245

Nombre de participants aux séances d'éducation communautaire : ..... 3 075 363

Réunions intercommunautaires tenues : ..... 239

Chefs religieux déclarant publiquement que les MGF/E devraient être abandonnées : ..... 6 356

### PRODUIT 3\*\* :

#### Campagnes de communication organisées pour médiatiser l'abandon des MGF/E et soutenir la mise en œuvre des activités du programme

Événements médiatiques sur les MGF/E : ..... 2 784

### PRODUIT 4 :

#### Utilisation de données nouvelles et existantes pour la mise en œuvre de programmes et politiques axés sur des faits et pour leur évaluation

En 2010, le Programme conjoint a analysé, diffusé et appliqué la recherche menée en 2009 en Egypte, à Djibouti et en Somalie. Neuf études nationales de cas et cinq articles sur la programmation des MGF/E ont été produits.

### PRODUIT 5 :

#### MGF/E intégrées et élargies aux politiques, à la planification et la programmation de la de santé reproductive

Établissements de santé intégrant la gestion des complications des MGF/E en 2010 : ..... 484

Prestataires de soins de santé formés : ..... 1 429

Femmes et filles ayant reçu des services pour des complications des MGF/E : ..... 41 121

### PRODUIT 6 :

#### Partenariats consolidés avec des organisations et institutions engagées dans les droits fondamentaux des filles et femmes, et nouveaux partenariats identifiés et favorisés

ONG/entités gouvernementales intégrant une approche de norme sociale dans les politiques/programmes : ..... 233

ONG/OBC/comités de gestion formés : ..... 678

\* Bien que les pays ciblés continuent d'utiliser divers systèmes de suivi-évaluation, un système uniformisé est entrain d'être élaboré pour s'assurer que tous les pays en question utilisent les mêmes normes d'évaluation

\*\* Ces accomplissements sont le résultat des financements cumulés accordés par plusieurs donateurs à l'UNICEF, UNFPA et aux ONG partenaires.

## PRODUIT 7 :

### Planification, suivi et reportage des activités de programmes

En 2010, les pays cibles ont reçu un renforcement des capacités de manière régulière et continue à travers des visites du personnel et via l'internet. Le plan de travail pour les pays en 2010 a été examiné lors de la consultation annuelle en mi-2010 ; des exemples d'objectifs et d'indicateurs ont été fournis et les pays ont reçu une assistance dans l'introduction d'indicateurs axés sur les résultats.

Le Programme conjoint a collaboré avec le Programme pour la santé internationale et les droits humains (PIHHR) de l'École de Santé Publique d'Harvard, à l'élaboration d'indicateurs de suivi, évaluation et reportage davantage axés sur les droits humains et culturellement sensibles, et d'outils pour guider le travail de terrain et les analyses futures.

## PRODUIT 8 :

### Dynamique régionale d'abandon des MGF/E renforcée

Coalitions sous régionale opérationnelles : ..... 73

## Une sélection des principales réalisations en 2010 au niveau mondial

## PRODUIT 9 :

### Collaboration avec les partenaires clés au développement renforcée

Manifestations globales de plaidoyer sur les MGF/E menées : ..... 8

## PRODUIT 10 :

### Les théories existantes sur le fonctionnement des normes sociales dangereuses sont davantage élaborées et affinées en vue de les rendre applicables aux réalités propres aux MGF/E

En 2010, onze experts universitaires ont été invités à la quatrième Consultation académique sur les conventions et normes sociales, organisée par l'UNICEF.

Le Programme conjoint a également collaboré avec le Programme pour la santé internationale et les droits de l'homme (PIHHR) de l'École de Santé Publique de Harvard, et développé une revue de la littérature, une orientation pour intégrer les droits humains dans l'intervention (cadre théorique et analytique) ; ainsi que les rapports de synthèse des contextes nationaux.

## Tableau B :

### Taux de prévalence parmi les femmes âgées de 15 à 19 et de 45 à 49 ans dans les pays prioritaire du programme

Pays	Enquête	15-19	45-49
Burkina Faso	DGS 2003	65	83
Djibouti	MICS 2006	90	94
Egypte	DHS2008	81	91
Erythrée	DHS 2002	78	95
Ethiopie	HDS2005	62	81
Gambie	MICS2005/5	80	74
Guinée	DHS 2005	89	99
Guinée Bissau	DHS 2006	44	41
Kenya	DHS 2008/9	15	48
Mali	DHS2006	85	86
Mauritanie	MICS 2007	68	78
Sénégal	DHS2005	25	31
Somalie	MICS 2006	97	99
Soudan	2000	90% tous les âges	

# DONNÉES DE BASE SUR LES MGF/E

Aujourd'hui, entre 100 et 140 millions de femmes dans le monde ont été excisées, et 3 millions d'autres filles sont exposées à ce risque chaque année. Les femmes sont soumises aux MGF/E dans 28 pays en Afrique, ainsi qu'au Yémen, et cette pratique est aussi observée par des immigrés en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada, en Europe et aux États-Unis. Certaines formes de MGF/E ont également été signalées en Amérique Centrale et du Sud. Il y a des rapports non confirmés d'incidents limités de MGF/E dans la République Islamique d'Iran, en Jordanie, à Oman, dans le Territoire Palestinien occupé (Gaza) et dans certaines communautés Kurdes en Irak. En outre, la pratique a été signalée chez certaines populations de l'Inde, de l'Indonésie et de la Malaisie.

Les MGF/E comprennent toutes les interventions comportant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme, ou toute autre lésion des organes génitaux féminins à des fins non-médicales. Les MGF/E sont généralement pratiquées sur des fillettes de moins de quinze ans - parfois pendant les premières semaines de la vie. Parfois, des femmes adultes et mariées sont aussi soumises à la procédure. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a classé les types de MGF/E comme suit :

**Type 1:** Ablation partielle ou totale du clitoris et / ou du prépuce (clitoridectomie)

**Type 2:** Ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans excision des grandes lèvres (excision)

**Type 3:** Rétrécissement de l'orifice vaginal avec la création d'un sceau couvrant en excisant et en apposant les petites et / ou grandes lèvres, avec ou sans excision du clitoris (infibulation)

**Type 4:** Toutes autres interventions dangereuses sur les organes génitaux féminins à des fins non médicales, par exemple: piqûre, perforation, incision, raclage et cautérisation.

Les MGF/E entraînent des conséquences à court et long terme à la fois sur la santé. Les effets immédiats des MGF/E peuvent durer pendant des semaines ou davantage, tandis que les cicatrices psychologiques peuvent durer toute une vie. Les conséquences immédiates sont les suivantes: hémorragie, douleur excessive, infections et abcès. Une rétention urinaire aiguë peut découler de l'enflure et de l'inflammation autour de la plaie, souvent exacerbée par la crainte que ressentent les filles ou femmes devant la douleur causée par l'urine au contact de la plaie neuve. Des blessures peuvent également se produire dans les tissus voisins, comme l'urètre et l'orifice vaginal. Des fractures et dislocations ont été signalées, en particulier au niveau du bassin, en raison de la forte pression appliquée aux filles et femmes qui résistent lors de la procédure.

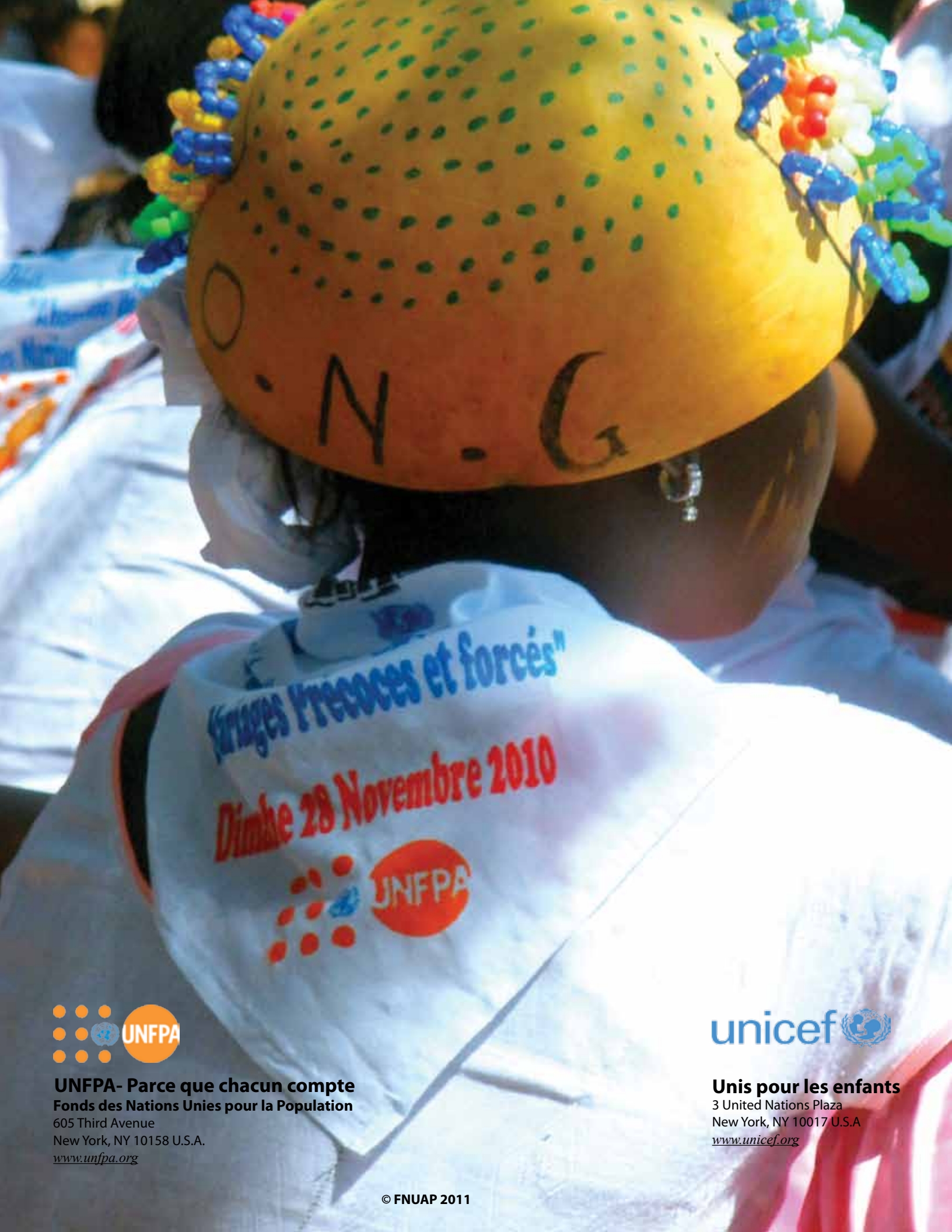
Les conséquences à long terme sont plus susceptibles de se produire avec les types les plus graves (2 et 3). Ce sont entre autre les kystes et abcès de la vulve et les infections récurrentes des voies urinaires qui peuvent endommager les reins. Des menstruations douloureuses et l'accumulation du sang menstruel dans le vagin peuvent survenir à la suite de l'occlusion totale ou partielle de l'orifice vaginal. En 2006, une étude de l'OMS sur les MGF/E et leurs conséquences obstétricales dans six pays africains a confirmé que les femmes ayant subi des MGF/E étaient significativement plus susceptibles de nécessiter une césarienne, une procédure qui n'est pas disponible pour la plupart des femmes rurales. Les femmes courent également un risque de saignement important, séjours hospitaliers plus long après l'accouchement (en supposant que la femme a accès à un hôpital), déchirure périnéale, travail prolongé, nécessité d'une épisiotomie (section de la peau entre le vagin et l'anus - également une procédure qui exige un médecin formé) et, dans le pire des cas, la mort. Le risque augmente avec la taille de l'incision, avec de très grand risques encourus par les femmes ayant subi le type 3 des MGF/E (infibulation).

Pour comprendre les motivations derrière l'excision des jeunes filles, nous devons d'abord comprendre pourquoi les membres des communautés accordent une telle importance à la procédure - même si comprendre ne signifie pas accepter. Les MGF/E ne sont pas perçues localement comme des mutilations, mais comme un acte important lié aux valeurs morales et à l'identité féminine (statut d'adulte, d'épouse, de femme et de mère) aussi bien qu'à l'identité du genre masculin et à la virilité. C'est un moyen symbolique et culturel spécifique de la construction du genre.

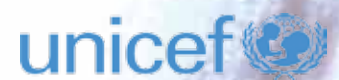
Les MGF/E impliquent donc la socialisation dans les rôles de genre des hommes et femmes convenables, et elles sont souvent étroitement tissées dans la vie quotidienne des femmes. Les normes et traditions culturelles sous-tendent la croyance que les MGF/E sont nécessaires pour préparer les filles à l'âge adulte et au mariage. Comme d'autres concepts de la féminité, elles sont sous-tendues par un ensemble dense de symboles culturels et tropismes séculaires qui informent la compréhension que les femmes ont d'elles-mêmes en tant qu'êtres sociaux, de leur corps et de leurs expériences sensorielles. La pratique est souvent perçue comme faisant partie d'un processus qui fait des filles des adultes propres, bien élevées, responsables, belles, matures et respectueuses.

Les MGF/E sont souvent réputées décourager les comportements considérés comme frivoles et impulsifs, et donc elles sont censées assurer et préserver la pudeur, la moralité et la virginité, créant ainsi des membres responsables de la société. Il est souvent présumé que les MGF/E atténuent ou équilibrent les pulsions sexuelles des femmes, protégeant les filles célibataires en leur assurant une maîtrise de soi. Dans les sociétés où les MGF/E sont largement pratiquées, elles sont généralement considérées comme un important élément de l'identité culturelle des filles et femmes, et peuvent, par conséquent, inculquer un sentiment de fierté, de maturité et d'appartenance. En outre, les MGF/E ne sont pas simplement une tradition transmise, elles sont aussi un phénomène contemporain. Les MGF/E ont une signification - tant pour les femmes que pour les hommes - qui est entrain d'être activement renégociée aujourd'hui





**UNFPA- Parce que chacun compte**  
**Fonds des Nations Unies pour la Population**  
605 Third Avenue  
New York, NY 10158 U.S.A.  
[www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)



**Unis pour les enfants**  
3 United Nations Plaza  
New York, NY 10017 U.S.A  
[www.unicef.org](http://www.unicef.org)